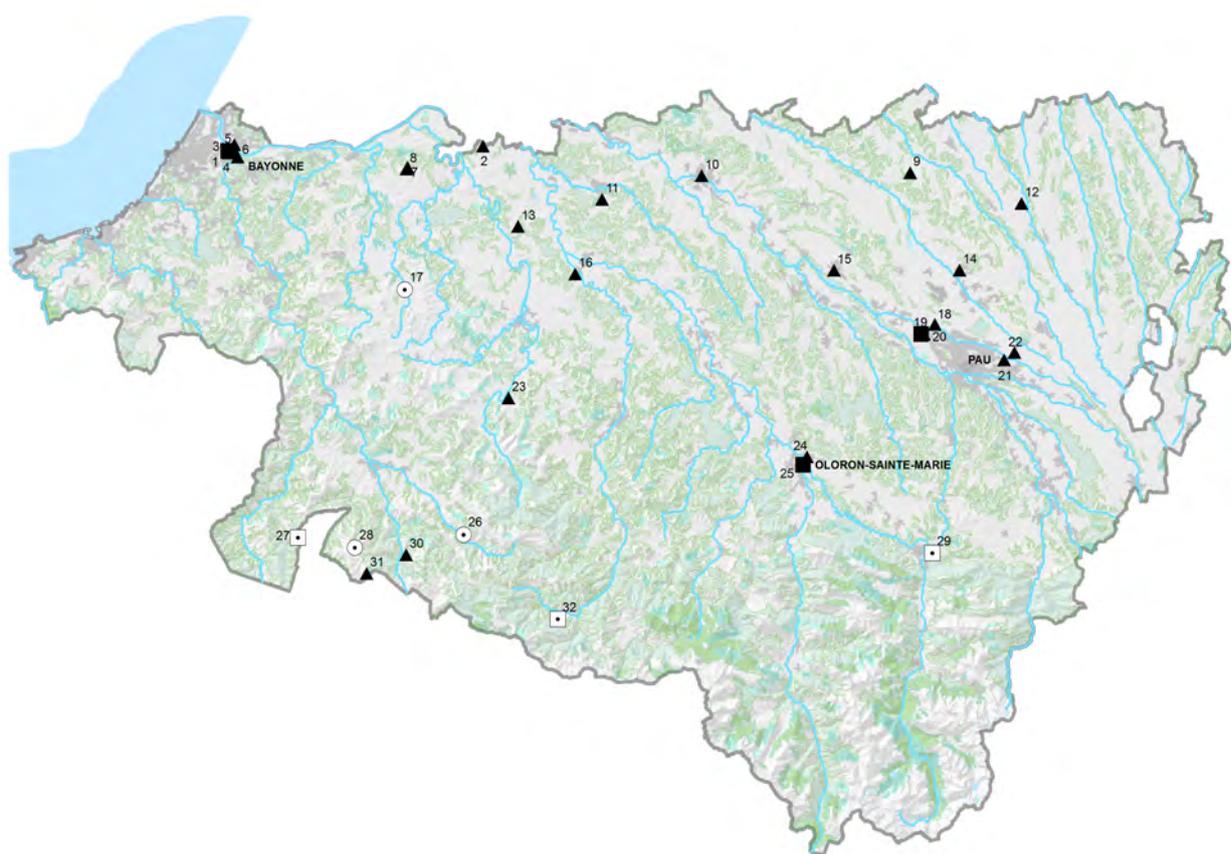


NOUVELLE-AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ⊙ prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
026907	ARTIX	Rue du 144e Régiment d'Infanterie	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	15	358
026494	BANCA	Col de Mehatze	PARENT Gilles	BEN	FPr	27	359
027090	BARDOS	Voie communale n°10, lieu-dit Aguerre	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	7	361
026895	BARDOS	Voie communale n°10, lieu-dit Miremont	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	8	361
026934	BAYONNE	Rues Lafitte, de Ravignan et Bastiat	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	3	364
027043	BAYONNE	19 rue Vieille Boucherie	LEGAZ Amaïa	EP	FP	4	367
026928	BAYONNE	3 rue Passemillon	BEAGUE Nadine	INRAP	FP	5	361
026995	BAYONNE	Place Pereire, Place de la République	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	1	364
026881	BAYONNE	Camp de Prats	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	6	366
026997	BERGOUHEY-VIELLENAVE	Carrière de Darre Larrecot	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	13	367
026875	CAME	Zone d'activités des Hauts de la Bidouze	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	2	368
026938	ESTERENCUBY	Source salée d'Ugarre	NORMAND Christian	BEN	SD	30	368
026906	GAROS	Chemin de Roudge	ETRICH Christine	INRAP	OPD	9	369
026882	GOES	Villa de Borderouge	ARTIGAU Grégory	BEN	SD	24	369
026953	JUXUE	Larramendia	DUVIVIER Benoit	BEN	SD	23	370
026965	LARRAU	Estives - Sites pastoraux d'altitude	LE COUÉDIC Mélanie	SUP	FPr	32	372
027079	LESCAR	11 rue du Bialé	ETRICH Christine	INRAP	FP	19	372
026923	LESCAR	Cami Salié	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	18	374
027006	LESCAR	7 rue du Parvis	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	20	372
026877	MIOSENS-LANUSSE	2 route Saint Jacques	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	12	374
026971	OLORON-SAINTE-MARIE	17 rue Centulle	LEGAZ Amaïa	EP	FP	25	374
026876	ORTHEZ	Place Saint-Pierre	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	10	375
026829	OSSERAIN-RIVAREYTE	La Taillade	NORMAND Christian	BEN	SD	16	377
026970	PAU	Extension du Stade du Hameau	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	22	379
027077	PAU	Chemin Salié	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	21	379
026957	SAINT-MICHEL	Château Pignon	NORMAND Christian	BEN	PRT	28	380
026771	SAINT-MICHEL	Massif d'Urkulu	DUPRE Eric	BEN	SD	31	381
026950	SAINTE-COLOME	Grotte Tastet	PETILLON Jean-Marc	SUP	FPr	29	384
026977	SALIES-DE-BEARN	Avenue des Pyrénées	MAREMBERT Fabrice	INRAP	OPD	11	385
027075	SAUVAGNON	18 rue Béarn	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	14	387

NOUVELLE-AQUITAINE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6

Moyen-Âge à
époque contemporaine

ARTIX
Rue du 144^{ème} R.I

Le projet d'extension d'un restaurant dans la rue du 144^{ème} RI à Artix porte sur une emprise d'environ 450 m² qui, soit se situe à l'emplacement, soit jouxte immédiatement l'assiette de l'église médiévale et moderne et du cimetière adjacent tels qu'ils sont représentés sur le cadastre de 1815 (la construction de l'église actuelle étant intervenue à la fin du XIX^e siècle). Le percement et l'alignement de l'avenue du 144^{ème} R.I. ont profondément affecté l'organisation du parcellaire et du bâti environnants, ce qui explique cette incertitude de report sur le cadastre actuel. Par ailleurs, en l'absence de données tant archéologiques qu'historiques sur l'organisation du bourg primitif d'Artix, l'existence d'un noyau d'habitat aggloméré autour de l'église médiévale peut être attendue.

Dans la partie occidentale de la parcelle, les murs découverts suivent la façade sud du bâtiment du XIX^e siècle. On peut également émettre l'hypothèse de la présence d'une phase antérieure de cette

construction. Néanmoins, hormis les fragments de terre cuite architecturale présents dans les niveaux qui sont directement sous la terre végétale, les vestiges mobiliers sont extrêmement éparés pour permettre, à ce stade, une datation plus fine.

Une occupation médiévale représentée uniquement par quelques tessons pourrait être envisagée mais nous ne pouvons lui rattacher aucune de nos structures catégoriquement.

Dans la partie orientale, les structures en creux identifiées paraissent plutôt liées à des limites parcellaires. Il est cependant difficile de savoir si nous y avons recoupé le périmètre du cimetière antérieur à 1815 puisque si quatre de ces fosses sont orientées ouest/ est, aucune ne contient d'ossement. Il ressort cependant de façon évidente que l'église était implantée plus à l'est, sous la voirie actuelle.

Cavalin Florence

BANCA Col de Mehatze

Le site minier de Mehatze a révélé depuis quelques années une exploitation du premier siècle de notre ère. Il est caractérisé par un réseau souterrain très partiellement reconnu via un ouvrage d'assistance *en travers-bancs* rouvert en 2012, par des terrasses aménagées, enfin par des attaques sur le filon, ces dernières encore non datées. Les objectifs légers poursuivis en 2016 ont permis d'améliorer la connaissance du site et d'en affiner le potentiel.

Tout d'abord, la finalisation de la fouille de l'entrée de la galerie en travers-bancs, restituée sur une longueur de sept mètres l'aspect de la trémie à l'époque de son percement. La durée de la fouille, quatre ans, menée en parallèle avec d'autres sondages sur les terrasses, a été nécessaire pour bien comprendre la genèse d'une stratigraphie assez riche, et a permis de relever les indices ténus d'une possible activité médiévale, ou à tout le moins d'une probable évaluation des ressources minérales à cette époque. Cet aspect demeure cependant à confirmer et à localiser à l'intérieur de la mine.

Le sondage ouvert dans une fosse située à l'extrémité de la plus grande des terrasses, dans le prolongement du filon, confirme la présence de travaux au revers de la couche de quartzite encaissante, qui la traversaient pour rejoindre la minéralisation. Cela reste aussi à confirmer, dans la mesure où cette interprétation intéresserait toute une série de travaux supérieurs le long de l'affleurement. Dans ces conditions, la nécessité pour les mineurs d'avoir utilisé

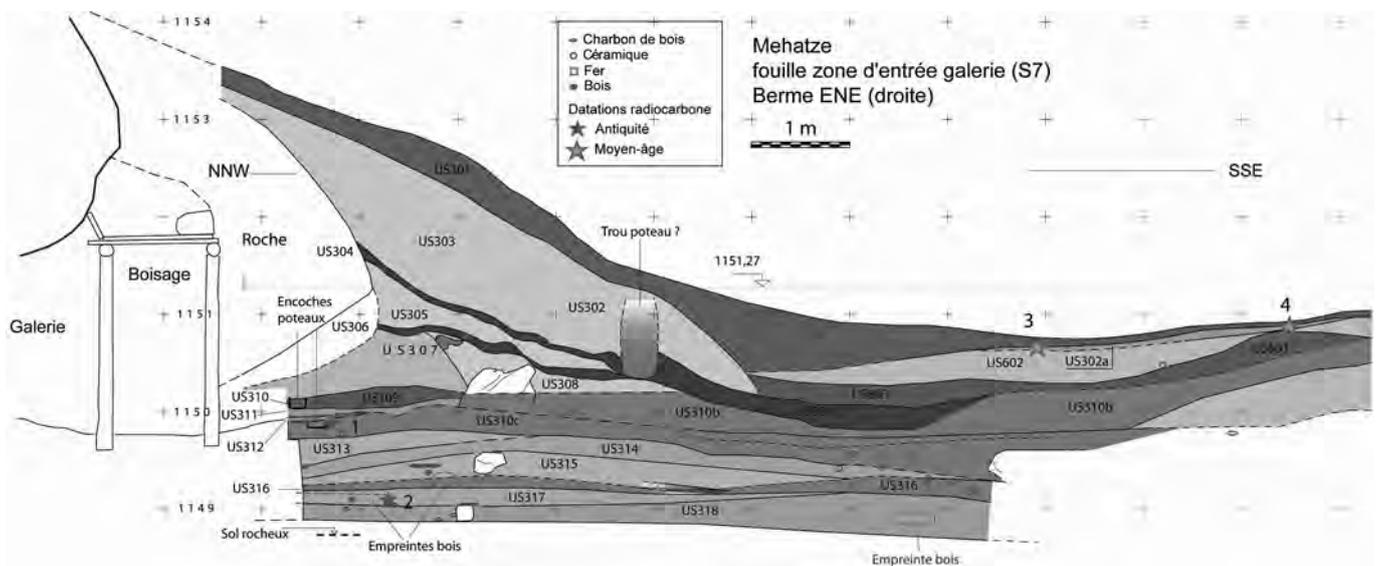
le feu permettrait la datation par le radiocarbone des travaux ouverts en surface, du moins ceux de l'extrados de la strate de quartzite, sans certitude cependant que ceux situés sous l'intrados soient contemporains.

Les deux sondages S14 et S15, ouverts sur la terrasse supérieure, révèlent un atelier de forge probablement associé à des structures, bâtis ou abris en pierre sèche, dont le sondage S15 a poursuivi à poursuivre aurait mis au jour l'écroulement d'un mur. Une datation antique établit la relation de cet atelier avec l'activité minière.

La coupe stratigraphique dans le chantier souterrain inférieur, montre l'intérêt de poursuivre ces recherches, par le mobilier antique qu'il renferme, autant que par la quête de la reprise ou de l'évaluation médiévale à rechercher aussi plus en amont du chantier.

La détection d'objets métalliques, contrairement à ce qu'elle apporte indubitablement dans les déblais miniers, a montré ses limites hors de ceux-ci, car les outils découverts constituent de très mauvais marqueurs chronologiques et leur typologie, autant que leur situation, ne les associe pas assurément au travail de la mine. En revanche, la simple détection sans prélèvement sur les terrasses, a montré la relative densité d'échos par rapport à l'ensemble du site, confirmant s'il en était besoin, la concentration d'activités et l'intérêt d'y focaliser la poursuite des recherches.

Parent Gilles



Fouille zone d'entrée galerie (S7).



*BANCA - Col de Mehatze
Travers-banc de Mehatze : le personnage sort de la galerie en descendant.*

BARDOS

Voie communale n° 10, lieu-dit Aguerre

La parcelle à lotir, objet de la prescription, est sise au lieu-dit Aguerre, sur le versant nord de la butte de Miremont, marqué à cet endroit par un replat intermédiaire aux environs de 175 m Ngf, soit une dizaine de mètres en contrebas du sommet de la butte qui se trouve une centaine de mètres plus au sud. Les 6 tranchées de diagnostic réalisées représentent une surface totale de 243 m², soit 5,8 % de l'emprise prescrite et 12,5 % de celle accessible.

Les résultats attendus, dans un environnement local riche en assemblages d'industries lithiques

du Paléolithique, sont négatifs. Non seulement la séquence sédimentaire favorable à l'archéologie ne peut remonter au-delà de la Protohistoire, mais les couches remaniées elles-mêmes ne contiennent aucun vestige lithique taillé pouvant indiquer la proximité d'un indice. Le seul élément significatif du patrimoine est un fossé d'âge inconnu, mais relativement ancien si l'on considère qu'il est nettement déconnecté de l'horizon organique superficiel.

Fourloubey Christophe

BARDOS

Voie communale n° 10, lieu-dit Miremont

La zone d'investigation s'étend sur 7278 m² et se trouve sur le flanc occidental de la butte de Miremont qui culmine à 185 m Ngf. Cette dernière appelée également Croix de Miremont correspond à un site où ont été détectés des vestiges du Paléolithique moyen et supérieur. Dix sondages ont été ouverts totalisant 6,29 % de la surface prescrite. Cinq d'entre eux se sont révélés positifs et trois ont nécessité des extensions.

Si le secteur n'est pas exempt de vestiges fossoyés,

le mobilier y est extrêmement rare que ce soit à l'intérieur des structures ou dans les niveaux environnants. Les quelques éléments lithiques ne peuvent être mis en relation avec les industries paléolithiques découvertes à proximité. On pressent une occupation rurale mais il est impossible de la caractériser (liée au pastoralisme ?) et d'en établir une chronologie.

Cavalin Florence

*Bas-Empire,
Époque moderne*

BAYONNE

3 Rue Passemillon

L'immeuble étudié occupe, avec les deux immeubles attenants, l'étroite bande de terrain délimitée par l'extrémité orientale de la rue Passemillon, côté sud. Tous trois comptent parmi les rares parcelles de la ville de Bayonne à être construites sur un plan étiré en largeur, dans un tissu où domine le parcellaire en lanières. Leur limite méridionale est formée par le tracé de la première muraille urbaine, contre laquelle s'appuient également, sur la face opposée, des immeubles desservis par la rue Tour de Sault au tracé parallèle. En cet endroit, où le terrain marque une différence d'altitude de près de cinq mètres, le rez-de-chaussée des immeubles de la rue Passemillon correspond au second étage des constructions de la rue Tour de Sault.

La rénovation de l'immeuble a été précédée de la démolition des cloisons et du décrépiage des parois principales, permettant l'analyse archéologique de l'élévation intérieure. Le mur sud témoigne ainsi de l'évolution du bâti de l'époque gallo-romaine à l'Époque moderne.

Au rez-de-chaussée, le décrépiage intérieur a révélé qu'il correspond à la courtine antique, largement amputée dans son épaisseur sur l'emprise de la pièce.

Au premier étage, le mur, épais d'un demi-mètre environ, appartient à la phase de l'habitat. A la suite d'un basculement vers l'extérieur de la ville, sa moitié occidentale a été reconstruite verticalement. Près de l'angle oriental, il est percé d'une étroite ouverture à arc segmentaire, encadrée d'une feuillure rectangulaire, qui a été condamnée après coup (largeur 57 cm) ;

l'enlèvement partiel du bouchage, dans l'angle supérieur droit, a révélé que cette porte s'élargit à la distance de 21,5 cm du nu de la paroi, à l'endroit probable d'un ébrasement. Immédiatement à l'ouest de cette première ouverture, il existe une fenêtre (largeur 99,5 cm), également couverte d'un arc segmentaire, et bouchée elle aussi, mais en deux temps comme l'indique le coup de sabre visible à 20 cm de son premier montant. Plus à l'ouest, on remarque les restes d'une cheminée dont le manteau a disparu. De part et d'autre de la cheminée, la paroi redressée verticalement conserve les traces d'une peinture murale composée de la superposition de séries horizontales de zigzags.

Au deuxième étage, on retrouve, au même emplacement et avec les mêmes dimensions, une porte étroite, elle aussi obturée, puis une fenêtre (largeur 109 cm), le prolongement vertical du conduit de la cheminée dont l'âtre se trouve au premier étage, et une autre fenêtre (largeur 114 cm) près du mur ouest.

La phase gallo-romaine est donc représentée par une portion de courtine d'une dizaine de mètres de longueur, amputée dans son épaisseur. Les vestiges moins dégradés apparaissent dans les murs latéraux, notamment au niveau du mur occidental où un sondage dans la maçonnerie a mis en évidence les restes, observables en section, de plusieurs assises en moellon appartenant à un pan vertical de la face interne. La face externe de la courtine, dont on ignore si le parement subsiste, se trouve englobée dans les maisons de la rue Tour de Sault attenantes au sud. Le pied de la face interne est probablement conservé, enfoui sous le sol du rez-de-chaussée. Des vestiges du prolongement de ce mur doivent se retrouver dans les deux immeubles voisins, en particulier dans celui du n°1 rue Passemillon où des épaisseurs importantes de maçonnerie sont décelables dans le mur sud, ce qui représenterait pour les trois parcelles contiguës une longueur totale d'une quarantaine de mètres depuis l'ancienne tour d'angle sud-est de l'enceinte.

Aucune trace de fortification médiévale n'est visible dans l'emprise de l'immeuble étudié : le niveau du chemin de ronde est sans doute resté inchangé à cette époque, comme cela a été constaté à la tour du Bourreau, où la position des portes d'accès depuis les courtines n'a pas été modifiée au Moyen Âge en dépit de leur reconstruction partielle.

La principale transformation attestée archéologiquement date de l'Époque moderne, où une maison existe alors accolée à la muraille. Le mur qui est construit à l'aplomb de la face externe de la courtine est percé de plusieurs ouvertures, dont les deux portes étroites et superposées près de son

extrémité est. L'ossature en bois de la façade sur rue date également de cette époque. Les travaux de décrépissage préalables à la rénovation de l'immeuble ont mis au jour des fragments de peinture murale au premier étage de la maison. On peut penser que la peinture était réservée à la décoration d'une pièce intime non destinée à recevoir du public (dans le cas d'un commerce par exemple) et se cantonnait à ce seul étage, dans ce qui devait être si ce n'est une pièce de réception, au moins une pièce à vivre polyvalente.

Le dépouillement des pièces d'archives inédites apporte des précisions sur l'immeuble à partir du XVII^e siècle. Le plus ancien propriétaire signalé dans les actes notariés est Etienne Detchepare, maître cordonnier. En 1704, la maison appartenait à Philippe Bailles, maître sellier, qui la légua à Arnaud Lhomé, également maître sellier, et à sa nièce Jeanne Fredefon, tous deux futurs mariés. Le couple a apporté d'importantes transformations au bâti, puisque l'acte de vente de 1730 mentionne que les vendeurs ont fait « construire à neuf la susdite maison » ; en 1707, ils avaient présenté au corps de ville deux demandes d'autorisation de travaux de reconstruction (...), la première pour le mur du rez-de-chaussée de la façade sur rue, la maison se trouvant alors étayée, la seconde pour une galerie située sur l'arrière, en saillie sur le mur de ville. Les maisons attenantes au sud et accessibles depuis la rue Tour de Sault sont qualifiées en 1720 et 1740 de « deux petites maisons » possédées par les religieuses de la Visitation. Le plan de ce quartier datant de la fin du XVII^e siècle et publié par Dubarrat et Daranatz montre en cet endroit une seule maison et un espace attenant vide.

Dans ce secteur sud-est du Grand Bayonne, proche du point d'articulation de l'enceinte antique et de l'extension médiévale de la muraille en direction de la Nive, l'étude archéologique permet de restituer l'évolution d'une parcelle et de son environnement dans le cadre de la densification de l'espace *intra muros*, consécutive à l'arasement des faubourgs au XVI^e siècle pour permettre la mise en défense de la ville face à la menace espagnole. La découverte des traces d'une peinture murale montre l'attention apportée par les occupants de la maison à la mise en valeur de l'espace intérieur, et la mention dans les sources textuelles d'une galerie aujourd'hui disparue sur la face arrière témoigne du souhait des propriétaires de bénéficier d'une construction en saillie ouverte sur l'espace *extra muros*.

Béague Nadine, Fourdrin Jean-Pascal



BAYONNE - 3 Rue Passemillon
 En haut : Relevé des élévations intérieures aux 1^{er} et 2^{ème} étages
 et vue de détail d'un des restes de peinture murale médiévale.
 © N. Béague, Inrap.

BAYONNE

Place Pereire et Place de la République

La zone d'investigation est destinée à accueillir des aménagements urbains et paysagers liés au projet d'un axe de transport en commun (Tram'Bus), elle s'étend sur 1000 m² et se situe à Bayonne dans le domaine public non cadastré. Le secteur est sur la rive droite de l'Adour, en milieu urbain, dans le quartier Saint-Esprit, aux abords de la collégiale du même nom, sur les trois couloirs de bus situés du côté nord de l'édifice, en face de la gare du Midi.

Entre le XIIe et le XIVe siècles Bayonne est en plein essor tant au plan commercial que démographique, le rempart antique ne suffit plus à contenir la population qui, peu à peu, s'établit sur les terres marécageuses bordant la Nive puis l'Adour. Le faubourg Saint-Esprit naît à l'occasion de la construction du pont franchissant l'Adour. La fondation du prieuré remonterait à 1120, il en est en tout cas fait mention dans le Livre d'Or en 1187. L'édifice religieux, encore partiellement en élévation dans l'actuelle collégiale, était accompagné au nord d'un hôpital destiné à l'accueil des pèlerins et des indigents ; cet ensemble a servi de noyau pour le développement de l'habitat civil durant le Bas Moyen Âge. L'implantation et la délimitation du cimetière qui lui était associé ne sont pas connues avec précision.

Les faibles cotes du projet et donc du diagnostic ont limité les investigations, restant la plupart du temps sur le sommet arasé des murs. Ces derniers et les caniveaux dégagés suivent au moins deux orientations distinctes et suggèrent l'existence de deux bâtiments différents.

En confrontant le positionnement des structures bâties 01, 04, 05, 06 et 08 avec le plan établi par Salmon vers 1720 et avec le cadastre de 1831 nous constatons qu'elles suivent l'orientation du bâtiment représenté sur ces deux documents. Nous ne pouvons pas dater formellement la construction de ces murs mais la présence d'égouts n'est pas incompatible avec les XVIIe et XVIIIe siècles.

Les autres murs, hormis St 17, coïncident quant à eux avec le bâtiment construit au cours des années 1852 et 1853 pour abriter l'hôtel de ville de Saint-Esprit.

La structure maçonnée St 17 pose en revanche problème. Aucun mobilier datant n'a été retrouvé dans les niveaux qui la scellent ; la seule certitude est qu'elle est antérieure à 1853. Nous n'avons pas non plus l'intégralité de ses dimensions, et sa récupération semble partielle : il est dès lors difficile de déterminer sa fonction. Néanmoins si nous ne pouvons affirmer qu'elle appartient à l'hôpital recherché aux abords de la collégiale, nous avons peut-être affaire au vestige le plus ancien du site. Enfin, aucune sépulture n'a été détectée ; il est toutefois difficile d'indiquer formellement si cela est dû au fait que l'emprise explorée se développe en tout ou partie à l'extérieur du cimetière, à une destruction de telles structures par les aménagements d'époque moderne et contemporaine ou bien si celles-ci subsistent mais au-delà de la profondeur investiguée.

Cavalin Florence

BAYONNE

Rues Jacques Lafitte, de Ravignan et Frédéric Bastiat

Dans le quartier médiéval du Petit Bayonne, le projet de restructuration et d'extension du musée Bonnat-Helleu aux dépens des bâtiments et de la cour de l'école élémentaire situés à l'arrière s'accompagne d'une relocalisation de celle-ci à l'angle des rues de Ravignan et Frédéric Bastiat. L'opération de diagnostic a donc porté sur ces deux emprises, distantes de 180 mètres.

A ce jour, aucune preuve archéologique ne permet d'affirmer que, dans la zone basse d'interfluve entre Nive et Adour, les implantations urbaines primitives du Bourg-Neuf et du quartier Panneau étaient délimités

et protégés par un dispositif de clôture. La première enceinte attestée pour le quartier du Petit-Bayonne, dite « anglaise », ne fut dressée par Edouard Ier que vers 1294, après la reprise de la ville par les Anglais. Une récente opération de diagnostic archéologique menée aux 7 et 9 rue Frédéric Bastiat a permis de localiser une portion de courtine (édifiée au XIIIe siècle ?) et de mettre en évidence des couches archéologiques témoignant de l'utilisation de l'espace interne en tant que jardins. La découverte d'un sol en carreaux de terre cuite datant du Bas Moyen Âge ou du début de l'Époque moderne peut laisser envisager la présence

d'aménagements (bâtiments ?) installés à proximité voire adossés à l'enceinte (Cavalin, 2015).

Le site du musée Bonnat-Helleu se trouve partiellement à l'emplacement de l'ancien Couvent des Jacobins, attesté à Bayonne dès 1221 ou 1222, mais dont les bâtiments et église furent reconstruits après un incendie en 1290. L'église Saint-André, le couvent et le cimetière furent longtemps convoités par les Prêcheurs, qui les récupérèrent en 1317. Après la Révolution, l'église fut démolie pour construire un hôpital qui engloba également le couvent des Capucins. Cédé à la ville en 1928, l'hôpital fut transformé en lycée, à l'intérieur duquel subsistent encore aujourd'hui les vestiges des murs de l'église ainsi que d'une partie du portail.

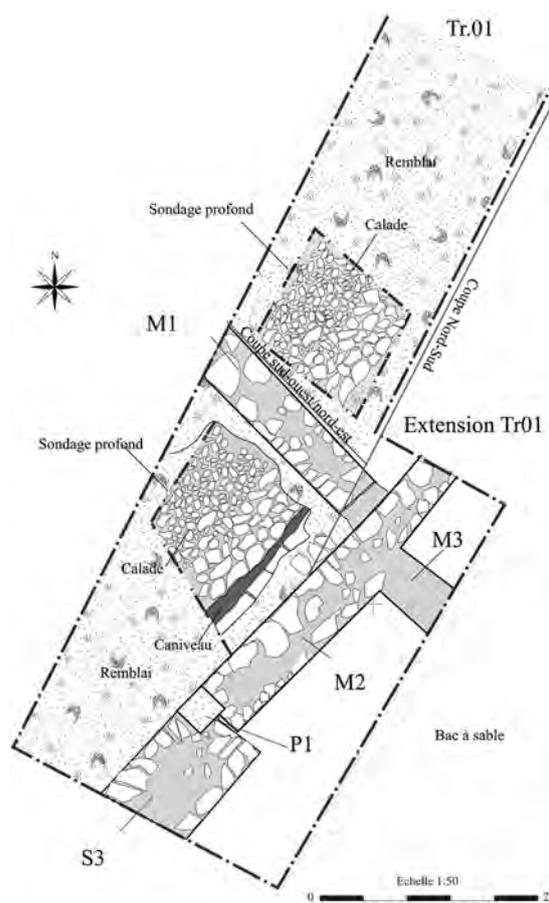
Dans la première emprise (rue Jacques Lafitte), les sondages ont révélé des maçonneries dont la mise en œuvre, notamment avec l'emploi de calcaire de Mousserolles en grand appareil, indique le Moyen-Âge, alors que le mobilier recueilli dans les niveaux de remblai ainsi qu'une autre fondation de mur se rapportent à l'Époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles). La question de l'origine de ces remblais se pose en particulier pour expliquer la découverte d'ossements humains épars : sont-ils issus de sépultures remaniées sur place ou proviennent-ils d'apports extérieurs ? Les différents plans de Bayonne, notamment celui de 1749, permettent d'interpréter les maçonneries mises au jour dans la partie sud de l'emprise comme se rapportant à la porterie qui était située sur le côté occidental du Couvent des Jacobins. La mise en séquence des unités construites indique que nous sommes probablement en face de deux états, l'un remontant aux origines de l'édifice (XIIIe siècle), l'autre à une phase de reconstruction, peut-être au XVIe siècle (on sait que le couvent est rénové en 1545). Quant au mur chronologiquement postérieur et perpendiculaire au premier, il matérialise aussi la fermeture de la rue, ou l'ouverture du couvent vers l'extérieur.

Dans la seconde emprise (rues de Ravignan et Frédéric Bastiat), adossée à l'enceinte, l'absence de mobilier archéologique ne nous permet pas de proposer une chronologie des occupations. Cependant la comparaison des différentes maçonneries mises au jour permet de distinguer deux phases : l'une

contemporaine du Couvent des Capucins sous la forme de murets de jardin ou de clôture à l'Époque moderne (début du XVIIe siècle ?), l'autre plus récente lors de l'occupation militaire du site. Il n'est cependant pas totalement exclu que des structures médiévales figurent parmi les vestiges mis au jour dans ce second secteur.

Béague Nadine

- Cavalin, F. Bayonne – 7 et 9 rue Frédéric Bastiat. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2015, p. 193



Cour de l'école du Petit Bayonne, sondage 1 : plan des maçonneries de la porterie du Couvent des Jacobins et de la rue médiévale.

Un diagnostic archéologique a été entrepris en amont d'un projet immobilier consistant en la construction de quatre immeubles collectifs en R-1 et R-2 sur un terrain sis à l'extrémité du plateau interfluve entre Nive et Adour, dans un environnement fortement urbanisé mais où plusieurs opérations récentes d'archéologie préventive ont livré des occupations stratifiées du Paléolithique ancien à supérieur (Colonge 2010, 2012, 2013 ; Colonge *et al.*, 2015).

La parcelle correspond également à l'emprise d'un bastion ouvert mentionné sur des plans militaires datés de 1837 et 1849. Le cordon de terre qui le souligne s'intègre dans une ligne de défense qui unit Nive et Adour, sur la colline de Saint-Pierre d'Irube, en amont des remparts de Bayonne. L'origine de l'ouvrage est incertaine, mais celui-ci a joué un rôle de camp avancé lors de la bataille de Mouguerre, le 13 décembre 1813. Un article publié en 1959 dans la revue « Béret rouge » est la seule source à notre disposition mentionnant précisément Camp de Prats sur le front fortifié de Mousserolles. Un front qui, d'après Jean-Claude Lorblanchès, aurait abrité le dernier repli des armées vaincues du Maréchal Soult, en arrière de leur point de départ de Quiéta.

Les tranchées TR3 et TR8, qui recoupent à la perpendiculaire la levée de terre, permettent d'en préciser un peu la morphologie et la chronologie. L'édifice est large de 10 m environ, pour une hauteur minimale de 1,50 m. Un étroit chemin piétonnier occupe aujourd'hui sa ligne de crête. La pente extérieure est inconnue, soit parce qu'elle se place dans la continuité du versant de la colline, soit parce que les parcelles mitoyennes l'ont rognée. La pente intérieure est relativement douce, proche de 20 % (soit 11°). Le seul ensemble pédosédimentaire qui n'en déborde pas est l'EPS2. Il associe plusieurs unités stratigraphiques rapportées, brun rouge à brun jaune, toutes à la granulométrie très grossière. Quasiment exclusif sur la partie extérieure de la structure (et donc sur l'élévation maximale de celle-ci), EPS2 est rogné et/ou doublé par EPS1 et EPS0 vers l'intérieur de l'emprise. Un fossé comblé par une grave homogène (assainissement ?) souligne le cordon de terre sur son flanc interne.

La séquence enregistrée par EPS2 est celle de l'édification de l'ouvrage. Le seul indice mobilier interprétable découvert en son sein (niveau 3), en TR3, est un fragment de faïence blanche indéterminée des XVIIIe ou XIXe siècles. L'ensemble supérieur EPS1 correspond à une consolidation de l'ouvrage sur son flanc interne. Plusieurs unités stratigraphiques à dominante brun gris viennent se plaquer en discordance sur le membre EPS2 de la levée de terre, dans une succession assez perturbée qui inclut parfois des lentilles graveleuses. Contrairement à l'EPS2, il se

répand à l'intérieur de l'enceinte, formant un paléosol gris épais de 0,10 à 0,30 m selon les endroits. En TR8, la récolte archéologique consiste en six fragments de faïence blanche sans décor, dont la production pourrait être antérieure à 1820 (niveau 2). L'ensemble est recouvert de différentes unités de remblai grossier (EPS0), avec parfois à la base une unité de grave lavée sans doute destinée à assainir le terrain. Pour tout ou partie, cet ensemble est contemporain de la construction en 1965 de la maison de retraite qui a occupé le terrain jusqu'à nos jours. C'est sans doute à cette même occasion que les levées de terre situées au sud de la parcelle ont été repoussées dans la pente.

L'assise sédimentaire de cet ensemble historique est un paléosol asphyxié par les eaux stagnantes, à la teinte gris bleuté. Cet EPS3 est recouvert par les apports de l'EPS2 au droit de la structure en terre, par ceux de l'EPS0 à l'intérieur du site. Il tronque nettement la séquence pléistocène, mais pourrait être dans la continuité de l'EPS4. Quelques vestiges y ont été découverts : 2 fragments de tuile, 2 fragments de céramique, et 7 fragments de faïence stannifère. L'hypothèse chronologique de l'ensemble couvre les XVIIIe et XIXe siècles, mais l'un des fragments de tuile évoquerait une production du XVIIIe.

Si ce paléosol EPS3 est bien daté, le XVIIIe siècle représente un *terminus post quem* pour l'édification de la levée de terre ; si l'ensemble EPS1 est daté par les mobiliers qu'il contient, l'année 1820 serait son *terminus ante quem* ; si la discordance entre EPS1 et EPS2 est avérée, la levée de terre a été édifiée en deux temps ; alors, l'hypothèse la plus probable serait celle d'une levée de terre érigée au XVIIIe, puis consolidée en 1813 à l'occasion du siège de Bayonne.

La pauvreté et la banalité des indices recueillis dans le sol confirment que ce bastion est resté à l'écart des zones de combat, et n'a pas abrité de bivouac. Bien que renforcé, Camp de Prats n'aura jamais été plus qu'un point de repli pour une ou quelques unités napoléoniennes chassées par les armées alliées en 1813.

Ces aménagements sont assis sur plus de 2 m de limons pléistocènes roses ou brun orangé, d'une séquence alluviale d'âge au moins Pléistocène moyen. La stratigraphie, déjà maintes fois décrite sur le plateau de Saint-Pierre d'Irube, est cadencée par quelques horizons de vestiges préhistoriques.

Le corpus principal occupe le sommet des limons argileux brun orangé de l'ensemble pédosédimentaire EPS6 (couche C3). Il consiste en une quarantaine d'éclats et nucléus datés du Moustérien récent (PM1), taillés dans le silex local des calcaires de Bidache. La production semble orientée sur la recherche de produits à tranchant périphérique et de produits débordants,

selon une méthode discoïde unifaciale. Ces objets, peu patinés, proviennent en grande partie de l'ouest de la parcelle (tranchées TR3 et TR4). Ils sont dispersés mais semblent constituer un niveau (niveau 7) entre 1,20 et 1,35 m de profondeur par rapport au terrain naturel. La continuité avec l'autre concentration de mobilier, à l'est de la parcelle (tranchée TR6), est largement interrompue par les fondations de la maison de retraite. Quelques dizaines de centimètres plus bas en stratigraphie, dans la tranchée TR9, un petit éclat à patine blanche pourrait trahir la présence du Moustérien localement dit « patiné » (PM2). Plus haut en stratigraphie, les limons beiges et gris compacts de l'EPS5 (couche C2) contenaient 4 vestiges lithiques du Paléolithique supérieur, sans caractère particulier. La découverte a été faite à hauteur de la tranchée TR11 (nord de la parcelle), 0,70 à 0,75 m sous surface du parking actuel (niveau 6).

Les traces d'une implantation néolithique ont été décelées dans les limons argileux gris verdâtre assez souples de l'EPS4, en TR8. Ce petit secteur, qui correspond au point le plus haut de la parcelle, est le seul où l'EPS4 n'a pas été tronqué par les

aménagements modernes. L'indice archéologique associé (niveau 5) consiste en quelques tessons d'une céramique grossière très altérée.

L'utilisation du site de hauteur de Camp de Prats est donc bien antérieure au plan de défense de la ville de Bayonne. Le hiatus chronologique entre époque moderne et Néolithique est toutefois saisissant. La discordance sédimentaire l'explique sans doute en partie, mais elle ne suffit pas à expliquer l'absence de structures en creux par exemple.

Fourloubey Christophe

- Colonge D. Bayonne - Avenue du Prissé. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2010, p.172-174
- Colonge D. Bayonne - Chemin de Jupiter. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2012, p.177-179
- Colonge D. Bayonne - Le Prissé-CHU. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2013, p.166-167
- Colonge D., Claud É., Deschamps M., Fourloubey C., Hernandez M., Sellami F. avec la collaboration de Anderson L., Busseuil N., Debenham N., Garon H., O'Farrell M. Preliminary results from new Palaeolithic open-air sites near Bayonne (south-western France), in Cearreta A., De la Rúa C., García-Diez M. eds., *Quaternary of the Western Pyrenean region*, Bilbao, oct. 2013, *Quaternary International*, 364, 2015, p. 109-125

BAYONNE

19 rue Vieille Boucherie

Notice non parvenue

Legaz Amaïa (EP)

BERGOUHEY-VIELLENAVE

Darre Larrecot, phase 1

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée sur la commune de Bergouey-Vielleave à la charnière entre le Pays Basque et Le Béarn. Cette intervention concerne une surface accessible de 25717 m² et correspond à la première phase d'un projet d'extension d'une carrière d'extraction de calcaire comportant un total de cinq phases. Cette première extension se localise dans le point topographiquement le plus haut d'un relief caractérisé par la présence de multiples collines. Les parcelles dominent le cours de Lauhirasse (affluent de La Bidouze) dans un contexte géo-topographique et géomorphologique propice à la présence d'occupations humaines pour les périodes préhistoriques et historiques. La possibilité d'une karstification du massif pourrait générer un potentiel comparable à celui voisin d'Arancou au sein duquel s'ouvre la grotte de Bourrouilla.

L'environnement sédimentaire est très homogène. Les formations détritiques du flysch sont présentes sur toute l'emprise. L'alternance rythmique de sédiments fins (schistes argileux) et des plaques de conglomérats de grès-calcaire a été une constante tout le long du

décapage dans toutes les tranchées et les seuls changements observés ne concernent que l'altération de la matrice par de phénomènes érosifs participant à la pédogénèse du sol ou à des activités d'accumulation de colluvions.

Malgré l'absence d'indices archéologiques, nous avons observé à plusieurs occasions la présence d'une forte composante ferrugineuse au sein de la matrice rocheuse. La possibilité que des fosses ou des fronts destinés à l'extraction de ce minerai, se trouvent ailleurs, sur le flanc de la colline ou en pied de pente où l'accès pour l'extraction est probablement plus aisé, n'est pas exclue. La présence associée d'activités liées aux phases de transformation métallurgique, à l'exemple de celles reconnues pour l'époque antique sur le site de Las Courrèges à Arancou (Kammenthaler 2011) pourrait alors être également attendue.

Folgado López Mila

- Kammenthaler E. Arancou - Las Courrèges. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2011, p. 184-185

CAME Zone d'activités des Hauts de la Bidouze

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activités des Hauts de la Bidouze située sur la commune de Came. Cette zone d'activités est implantée sur le plateau de Lanneplaa, un secteur fortement marqué par le pastoralisme au moins depuis le Moyen Âge et ce jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle. L'emprise disponible du diagnostic couvre une superficie de 258207 m². Elle a été sondée à hauteur de 5,9 %. Ce diagnostic archéologique a permis principalement la mise au jour d'occupations paléolithiques et protohistoriques.

Les occupations paléolithiques sont représentées par des vestiges mobiliers réalisés à partir de galets majoritairement en quartzite, le silex étant largement minoritaire. L'expertise en a été menée par Michel Brenet. Le façonnage est unifacial ou bifacial, souvent partiel, réalisé au percuteur minéral. Le débitage Discoïde est généralement unifacial, en vue de la production d'éclats triangulaires, le débitage bipolaire sur enclume permet quant à lui d'exploiter de gros modules. Le débitage Levallois s'avère marginal. Le macro-outillage est destiné à des activités variées de découpe, de fragmentation et de percussion. Il faut souligner la découverte d'un *locus* (TR 611) particulièrement bien conservé ayant livré une forte densité de pièces. Ce *locus* couvre une surface d'environ 400 m² pour 0,20 m d'épaisseur et compte plusieurs dizaines de pièces apparentes. Ces dernières témoignent d'un débitage d'éclats sur galets de quartzite de conception Discoïde et de modalités centripète. Des tests manuels ont confirmé la présence

d'esquilles suggérant des activités de débitage *in situ*. La plupart des éléments lithiques du sondage TR 611 ont été laissés en place, seuls ceux ayant été déplacés par le godet de la pelle mécanique ont été prélevés conformément à la demande du service régional de l'archéologie. De plus amples recherches permettraient de préciser la nature, la chronologie et l'étendue de ce niveau d'occupation attribué au Paléolithique moyen et qui s'avère exceptionnellement bien conservé.

Un niveau d'occupation protohistorique, au sens large, a été mis au jour en partie centrale de l'emprise (TR 630). Il s'agit d'une occupation caractérisée par la présence de structures aménagées en galets ; pour deux d'entre elles, ces galets montrent des stigmates d'altération thermique renvoyant à une structure de combustion. Des vestiges mobiliers lithiques réalisés principalement à partir de galets en quartzite, secondairement en silex, sont associés à cette occupation. Ils correspondent à des outils tranchants et de percussion ayant pu servir au travail du bois ou de l'os. Quelques objets sont liés à des activités de broyage ou de mouture. Ils pourraient témoigner d'activités *a priori* domestiques dans le cadre d'une économie agropastorale, ayant eu cours sur un laps de temps relativement temporaire. Cette occupation pourrait correspondre à un campement inhérent à des populations pratiquant l'élevage, par exemple.

Enfin, quelques fossés et un chemin rural datant des périodes modernes et contemporaines ont été également mis au jour.

Chopin Jean-François

ESTÉRENÇUBY Salines d'Ugarre

Les « salines d'Ugarre », implantées en rive gauche d'*Ugarreko Erreka* au fond d'un assez profond talweg, étaient situées anciennement sur la commune d'Aincille mais elles ont été rattachées à celle d'Estérençuby dès la création de cette dernière en 1842. Quasiment oubliées à l'heure actuelle, ces salines eurent pourtant un rôle majeur dans l'approvisionnement en sel de la Basse-Navarre.

Celui-ci, présent au sein des marnes bigarrées du Keuper sub-affleurantes puis dissous dans les eaux circulant à peu de profondeur, a pu être relativement facile d'accès. De fait, il serait très étonnant que cette ressource n'ait pas été connue et utilisée au Moyen-Age sinon même avant. Pour autant, les premières mentions assurées pour le moment ne datent que de 1683, année

où un arrêt du Conseil d'État transféra au domaine royal ce qui était jusqu'alors une propriété partagée entre les maisons d'Aincille. Toutefois, les droits de celles-ci furent reconnus en 1687. À la fin du XVIIIe siècle, le baron de Diétrich indique une production reposant sur 29 chaudières avec des foyers établis directement sur le sol. Malgré ces méthodes, que l'auteur considère rudimentaires, les données qu'il mentionne permettent d'estimer à plus de 27 tonnes la masse de sel obtenue chaque année. À la suite de plusieurs dispositions législatives contraires, la production périclita et la saline ferma ses portes au milieu du siècle suivant. Par la suite, plusieurs projets d'utilisation à des fins thermales virent le jour, et ce jusque dans la première moitié du XXe siècle, mais aucun n'aboutit et le site, abandonné,

se dégradait progressivement. Seul le puits d'où était tirée l'eau salée fut entretenu car utilisé jusqu'à une époque récente.

En juillet 2014, une très violente crue parcourut les abords du ruisseau et emporta une partie des vestiges d'une construction. En outre, apprenant qu'une piste forestière devait traverser le site, il nous est apparu nécessaire d'y intervenir avec entre autres objectifs d'en réaliser le plan. Parmi les éléments repérés, une assez vaste plateforme placée à une dizaine de mètres au dessus du niveau du ruisseau, pourrait être l'endroit où étaient installées les huit habitations, destinées aux ouvriers, que des textes indiquent avoir été détruites à la fin du XVIII^e siècle. De plus, une grande tranchée parallèle au ruisseau et en bordure de laquelle se trouve le puits actuel, semble correspondre aux travaux de reconnaissance entrepris par la municipalité de Saint-Jean-Pied-de-Port en vue d'une reprise de

l'exploitation. Dans ses bermes, des successions de lits charbonneux et de couches d'argiles rubéfiées sont sans doute à relier avec d'anciennes zones de chauffe.

De son côté, la construction affectée par la crue correspond à un bâtiment d'un peu plus de 10 m de long pour au moins 7 m de large, probablement celui figuré sur le cadastre de 1842. Le nettoyage de sa coupe intérieure, dégagée par les eaux, a montré le même type de succession de couches charbonneuses/rubéfiées que dans la tranchée. La mise en évidence de tranchées de fondation associées aux différents murs et perforant ces couches atteste une antériorité de ces dernières. L'absence de matériel diagnostique n'ayant pas permis de les dater, des charbons de bois ont été prélevés à fin d'analyses radiocarbone à la fois au sommet et à la base de la séquence.

Normand Christian

Époque moderne

GAROS Chemin de Roudgé

Les communes de Garos et Bouillon ont constitué depuis la fin du Moyen Âge et durant les Époques moderne et contemporaine l'un des principaux centres de production potière du bassin de l'Adour. Les vestiges de cette activité sont nombreux et densément répartis sur leurs territoires : en premier lieu les fours et les tessonniers, implantés généralement dans ou au voisinage immédiat des habitations, mais également les zones liées à l'extraction des matières premières nécessaires (argile et sable).

Le projet d'aménagement d'une plateforme destiné à des forages pétroliers a donc donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique, des ateliers de production étant recensés dans l'environnement proche de l'emprise, au niveau des maisons Daoubas en contrehaut et Roudgé en contrebas.

Les 23 sondages ouverts, équivalant à 6,7 % des 18 250 m² d'emprise, ont permis de reconnaître des

témoins indirects de l'activité potière. Ils ont en effet mis au jour des fossés appartenant à un réseau parcellaire ancien. L'un de ces fossés a servi de zone de rejet pour des rebuts de cuisson provenant d'un atelier ayant fonctionné entre la fin du XVI^e et le XVII^e siècle, qu'on devine avoir été situé à proximité immédiate. Bien qu'un hiatus de deux siècles les sépare, il pourrait être en relation avec le bâti qui figure sur le cadastre de 1827 implanté en limite occidentale de notre aire d'intervention.

Comportant de nombreuses formes archéologiquement complètes, le corpus mobilier constitué à l'occasion de ce diagnostic contribue à affiner la typologie de la céramique produite à Garos durant l'Époque moderne.

Etrich Christine

Gallo-romain

GOES Villa de Borderouge

Le sondage intervient dans la continuité du diagnostic archéologique effectué par l'Inrap en janvier 2015 suite au projet de création d'un lotissement rue Théophile de Bordeu sur la commune limitrophe d'Oloron Sainte Marie (Duphil, 2015). Lors de ce diagnostic, seule la tranchée 1, située le plus au sud, avait livré des indices d'occupation datant de l'Antiquité, très certainement en lien avec la villa gallo-romaine située à quelques mètres de là sur la commune de Goès et dont la fouille partielle conduite par Georges Fabre de 1986 à 1990 a montré que l'occupation s'étale du I^{er} au IV^e siècle.

Afin de raccorder le nouveau lotissement au réseau d'eau potable existant qui traverse en continu la parcelle d'Oloron (AH115) et celle de Goès (B05), une nouvelle intervention a été prévue sur la parcelle attenante de Goès où se trouve la *pars urbana* de la villa. Lors de notre intervention, nous avons pu constater que la tranchée avait malheureusement déjà été ouverte puis rebouchée. Seul un petit sondage en forme de « T » était resté ouvert à son extrémité nord/est pour effectuer le branchement du réseau. Par conséquent,

seuls les relevés des coupes du sondage ont pu être effectués ainsi que le ramassage du mobilier.

L'opération a quand même permis de mettre en évidence trois structures en creux de type fossé ou fosse. La plus ancienne (fossé probable) a livré du mobilier datant de la fin du second âge du Fer ou tout début de l'Antiquité. Cette structure est ensuite scellée par un niveau de rubéfaction et un niveau de galets centimétriques (niveau de sol ?). Malheureusement, aucun marqueur chronologique ne nous permet de proposer une quelconque datation de cette couche. Cependant, on peut lier à cette US de rubéfaction une couche limoneuse noire très charbonneuse. Elle a pu être observée sur plus de 2,10 m de long pour une moyenne de 0,20 m d'épaisseur et être identifiée comme une couche de rejet. En effet dans cette couche étaient présents un grand nombre des coquilles d'huîtres, du verre et de nombreuses céramiques communes qui ont, cette fois-ci, permis de dater précisément et de rattacher l'ensemble à la période augustéenne, plutôt précoce.

Les deux dernières structures rencontrées sont elles aussi de type fosse ou fossé, leur creusement, très difficile à lire, n'a pas permis de les identifier plus précisément. Il semblerait toutefois que les structures ST1 et ST2 soient une seule et même entité. Le mobilier céramique récolté dans les différentes US qui composent leur comblement permet une datation allant du IIIe au IVe siècle, soit un peu plus tardif que les autres structures étudiées. L'appréhension partielle de leur géométrie conduit à rester prudent quant à leur fonction ; il nous semble cependant possible de les rapprocher de structures déjà rencontrées sur le site en 1990 et qui s'apparentaient à des puits.

Au vu des ces nouvelles données, il semblerait que nous disposions désormais de jalons pour dater les premières traces d'occupation liées à la villa.

Artigau Grégory

■ Duphil V. Oloron-Sainte-Marie - Rue Théophile de Bordeu. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2015, p.207-208

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

JUXUE Maison forte Larramendia

La maison forte de Larramendia avait fait l'objet d'une première approche dans l'étude réalisée en 1994 par Christian Normand sur les maisons fortes de la vallée de La Bidouze. Citée de nombreuses fois dans les archives générales de Navarre (XIIIe-XIVe-XVe siècles), le bâtiment se présente sous la forme d'une tour (casa torre) ayant fait l'objet d'un agrandissement tardif au XVIIIe siècle.

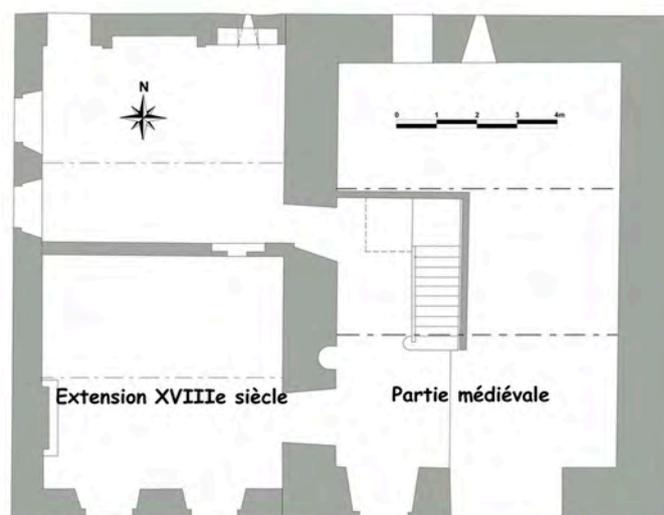
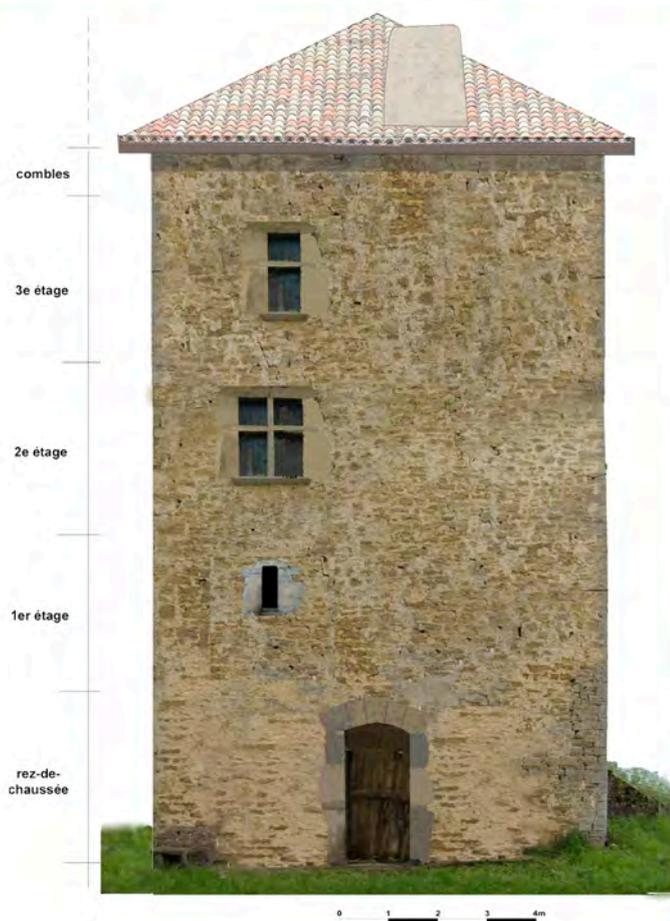
Curieusement la partie primitive présente des éléments architecturaux appartenant plutôt au XVIIe siècle, ceux-ci étant visibles au premier et deuxième étages, le rez-de-chaussée étant dépourvu de toute ouverture apparente. Proposer pour expliquer ce fait la construction durant l'époque moderne d'une « casa torre », représentative de l'époque médiévale, était peu satisfaisant ; aussi, l'hypothèse de transformations effectuées à cette époque sur la tour médiévale apparaissait comme l'explication la plus logique.

L'examen d'une fenêtre à meneau et traverse caractéristique de cette époque et encore en place, ne révélait toutefois pas de traces de remaniement en périphérie, jetant un doute sur cette hypothèse. La grande majorité des parements intérieurs étant cachés sous d'épaisses couches d'enduits, notre intervention a donc consisté à rechercher des indices susceptibles d'expliquer ces anomalies. Plusieurs « fenêtres d'observation de quelques m² ont été ouvertes en repiquant les enduits intérieurs aux emplacements jugés les plus aptes à apporter des indices.

Ces dégagements, forcément limités par l'ampleur de la tâche et par le respect des lieux, ont cependant permis de mettre à jour d'autres ouvertures masquées, toutes également attribuables au XVIIe siècle et dépourvues de traces de percements qui auraient été effectués aux dépens d'un mur plus ancien. Les relevés pierre à pierre et les reconstitutions morphologiques ont permis de définir les probabilités constructives montrant que cette disposition résulte vraisemblablement d'une reconstruction totale des étages qui s'est opérée en conservant les murs médiévaux du rez-de-chaussée. Les indices recueillis permettent donc de proposer une restitution de la façade sud du bâtiment au XVIIe siècle mais il est malheureusement impossible d'avoir une idée de l'aspect du bâtiment originel avant la reconstruction des étages.

Deux sondages ont été effectués à la base des murs primitifs pour examiner les fondations et rechercher une stratigraphie cohérente. Des charbons de bois ont été dégagés dans les fondations, à partir desquels des analyses 14C devraient permettre de confirmer l'hypothèse de fondations et d'un rez-de-chaussée médiéval. Des analyses dendrochronologiques prévues en 2017 à partir de prélèvements qui seront réalisés sur l'ensemble des poutres massives des étages devraient également contribuer à discuter l'hypothèse d'une reconstruction de toute la partie haute au XVIIe siècle.

Duvivier Benoit



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

JUXUE - Maison forte Larramendia
 En haut : Façade sud/est
 En bas à gauche : Simulation façade sud-est Larramendia (XVIIe siècle)
 En bas à droite : Plan du rez-de-chaussée

LARRAU

Estives – Site pastoraux d'altitude

Notice non parvenue

Le Couédic Mélanie (SUP)

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

LESCAR

7 rue du Parvis

Le projet d'extension d'une habitation et de creusement d'une piscine a offert l'opportunité d'engager une première exploration archéologique sur le versant qui marque la transition entre les deux parties de la cité antique de Lescar-*Beneharnum*, à savoir le plateau de la Cité en haut et le quartier du Bialé sur la basse terrasse, afin d'y déterminer la présence de constructions et d'aménagements antiques. Par ailleurs, sachant que la rue du Parvis est un axe de la ville qui reliait au Moyen Âge le quartier de la Cathédrale en haut à celui du Maubec en contrebas, la présence de vestiges bâtis médiévaux n'était pas exclue, avec une la possibilité d'une conservation des élévations compte-tenu de la grande quantité de remblais apparents dans la parcelle.

Le diagnostic est positif en ce qui concerne la reconnaissance des vestiges bâtis, des murs et des murets étant conservés en fondation (mais pas en

élévation), mais négatif en ce qui concerne les niveaux d'occupation qui auraient pu leur être associés. S'agit-il de murets de terrasses étagées ou de fondations de bâtiments d'habitation ou à vocation agricole ou artisanale ? Sont-ils tous contemporains ? La forte épaisseur (jusqu'à 2 m) des remblais modernes qui les recouvrent rend leur observation difficile voire impossible compte-tenu du fort pendage du terrain.

Seul le mobilier récolté dans les couches de remblai nous fournit une chronologie inscrite entre les XVe et XVIIIe siècles. Le cadastre napoléonien de 1812 ne nous renseigne pas non plus sur le statut agricole ou urbain de la parcelle. La proximité de la maison forte voisine suggère cependant une association de dépendances connexes à celle-ci.

Beague Nadine

Haut-Empire

LESCAR

11 rue du Bialé

Cette opération de fouille préventive a porté sur un terrain situé dans la ville basse de Lescar, quartier du Bialé, où ont été reconnus depuis plusieurs décennies les vestiges de la cité antique de *Beneharnum*. Elle est intervenue en accompagnement de la construction d'une piscine enterrée dont la fosse de fondation occupe une emprise de 9,50 par 5 m. Au travers de la mise en évidence d'un phasage de l'occupation, les résultats de cette opération ont permis d'affiner la chronologie de l'organisation urbaine de ce secteur de *Beneharnum* durant le Haut Empire dont la trame urbaine débute durant les premières décennies et perdure tout le Ier et le début du IIe siècles.

La première phase est caractérisée par des aménagements en bois dont un alignement de poteaux nord-sud et un drain en planches comblé de galets associé à un niveau de circulation, dont la surface est jonchée de matières végétales décomposées, qui

pourrait être postérieur. Ce dernier jette les bases de l'orientation de la trame qui perdurera au cours des phases d'aménagement suivantes et qui concernent toutes le Haut Empire. Si on compare ce drain ou « caniveau » aux vestiges mis au jour immédiatement à l'ouest au 15bis de la rue du Bialé (Roudier 2009) on constate qu'il suit la même orientation que la voie et le fossé qui lui est associé côté nord mais se trouve décalé de 10 mètres ce qui écarte un lien direct avec ce réseau. Sa fonction au sein de cette trame urbaine embryonnaire reste donc encore à déterminer. Il est également perpendiculaire à la canalisation en bois mise au jour lors de la surveillance des travaux d'assainissement de la rue du Bialé (Wozny 2007). Les poteaux, quant à eux, pourraient être associés à la structure en bois n° 235 du 15bis en raison de leur orientation perpendiculaire mais leur fonction reste également indéterminée.

Malgré ces nombreuses incertitudes, il se confirme que le secteur a fait l'objet d'importants travaux hydrauliques en relation avec la zone humide où il est implanté dès les premières heures de sa romanisation. Toutefois on peut s'interroger sur la raison de tels travaux dans la mesure où aucun habitat avéré n'a pour l'heure été clairement mis au jour. Les résultats de l'analyse dendrochronologique effectuée par le laboratoire Dendrotech n'ont pas permis d'établir une datation cohérente ni avec la stratigraphie et le mobilier céramique qui scelle ces structures organiques, ni avec les aménagements similaires découverts au 15bis attribués à la Tène finale.

La phase suivante située au milieu du I^{er} siècle p. C. est marquée par l'apport d'un remblai granulo-sableux, surmonté d'une couche de limon verdâtre apparenté à un niveau d'inondation où sont installées deux structures de combustion. Le quart oriental de l'emprise apparaît tronqué par l'aménagement d'un gros remblai en galets lors de la phase suivante.

Celle-ci intervient entre le milieu et la deuxième moitié du I^{er} siècle p. C. Elle est caractérisée, dans la partie médiane de l'emprise, par l'installation d'un drain qui suit une orientation nord-est/sud-ouest et plus à l'est par le remblai précédemment évoqué, qui constitue une sorte de terrasse surélevée. Son sommet présente une surface horizontale qui correspond à un espace ouvert dédié à la circulation. Il est possible qu'il s'agisse d'une partie d'une voie en galets perpendiculaire au réseau B mis en évidence par F. Réchin (Réchin 2008). Le drain qui limite l'extension vers l'ouest des galets rappelle de loin le « faux égout » de sa rue 22.

La phase 4 (fin I^{er} siècle-début II^e siècle p. C) est caractérisée par une réorganisation complète de l'espace avec un nouveau remblaiement qui conserve la partition est-ouest. Ainsi, il se présente à l'ouest, en liaison avec le mur 105, sous la forme de gravier et de sable gris jaune très compact alors qu'à l'est, il est composé de limon sableux marron et comporte de nombreuses inclusions (cailloutis, éclats de terre cuite de construction). Le décapage de ce secteur oriental s'est révélé très riche puisqu'il a livré à lui seul 30 % de l'ensemble du mobilier céramique du site. L'ensemble des aménagements de cette phase est installé dans ce remblai qui appartient aux années 60/80 p.C. Ils se distribuent suivant un axe nord-ouest/sud-est matérialisé par deux murs délimitant un caniveau dont le fond est pourvu de dalles en terre cuite sur lesquels viennent se greffer deux murs perpendiculaires. Le tronçon situé dans l'angle sud-ouest est associé à un espace découvert dont la surface est aménagée de galets (voie ou cour ?). Toutefois ces nouvelles constructions conservent l'orientation générale des vestiges mise en place dès la phase 1.

Cette phase montre que les maçonneries colonisent le nord de la voie R 21 de F. Réchin qui doit passer au

sud de l'emprise alors qu'à l'ouest, au 15bis, on observe seulement une aire ouverte en galets, peut-être celle de notre phase 2. L'occupation prend la forme d'une trame dense composée de murs mitoyens délimitant de petits espaces dont l'un comporte une cour en galets et qui sont séparés par une canalisation probablement à ciel ouvert dont la réalisation évoquerait plutôt une intervention publique malgré des dimensions plus réduites que les exemples découverts précédemment et qui appartiennent à des voiries.

L'ensemble de ces structures est scellé par un niveau d'abandon et de destruction intervenu au cours du II^e siècle. Ce phénomène s'inscrit dans la ligne des observations réalisées par les différents chercheurs qui ont travaillé sur ce secteur et qui ont tous noté une sorte de crise urbaine à *Beneharnum* entre le courant du II^e siècle et le IV^e siècles, période à laquelle on assiste une renaissance du quartier et l'établissement d'un grand bâtiment plus à l'ouest. Toutefois, ce renouveau ne semble pas avoir touché la parcelle du 11 rue du Bialé qui ne comporte plus aucun autre vestige même si les monnaies découvertes hors contexte témoignent d'une fréquentation des lieux durant la phase tardo-antique de Lescar.

Se pose enfin la question de la nature de l'activité qui s'est développée durant le Haut Empire sur le site et qui ne peut guère être déterminée faute d'indices pertinents. La céramique est caractéristique d'un assemblage que l'on peut trouver en milieu rural. Elle plaiderait en faveur d'occupants ancrés dans des traditions locales mais néanmoins sensibles aux apports extérieurs comme le montre la sigillée principalement montanaise mais également hispanique. Elle témoigne également d'une certaine ruralité qui a déjà été évoquée pour Lescar dans des publications précédentes. Toutefois la présence - bien qu'en situation secondaire - d'éléments architectoniques inhabituels tels que les briquettes semi-rondes et la brique de placage témoigne d'un habitat soigné malgré des matériaux majoritairement vernaculaires. Leur utilisation est-elle fortuite ou ont-ils été utilisés à la faveur d'une construction plus monumentale dont ce secteur serait une annexe ? Sommes-nous en présence d'un îlot de constructions multiples et indépendantes, comme le laisse penser le caniveau, ou appartient-il à une zone secondaire d'un programme plus monumental situé en limite de l'agglomération antique ?

Etrich Christine

- Réchin F. Le paysage urbain de Lescar –*Beneharnum* durant l'Antiquité. in Réchin F. et Barraud D., dir. Lescar-Beneharnum-ville antique entre Pyrénées et Aquitaine, Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes, Hors-série n° 3, 2008, pp. 121-190.
- Roudier M. Lescar – 15bis rue du Bialé. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2009, p.157-158
- Wozny L. Lescar – Rue du Bialé, surveillance de travaux. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2007, p.187-189

LESCAR

Cami Salié, aire de covoiturage du diffuseur A 64

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet de construction d'une aire de covoiturage implantée en bordure du rond-point de l'échangeur A64–A65 et d'une voirie desservant la communauté d'Emmaüs situées sur la commune de Lescar. L'emprise soumise diagnostic, d'une superficie de 22 900 m², a été sondée à hauteur de 8 %.

Ce diagnostic archéologique a permis la découverte de vestiges mobiliers paléolithiques épars au sein des limons qui supportent l'horizon Bt du profil de sol holocène, contexte stratigraphique désormais bien

attesté pour les occupations du Paléolithique moyen régional.

Un chemin et des fossés parcellaires d'Époque moderne/contemporaine ont été également mis au jour. En revanche, aucun indice pouvant témoigner d'une activité funéraire protohistorique ou de la présence d'une voie susceptible de correspondre au *Cami Salié* n'a été repéré au cours de cette intervention.

Chopin Jean-François

MIOSENS-LANUSSE

2, route de Saint Jacques

Un projet de construction d'une maison individuelle aux abords de l'église de Lanusse a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur l'ensemble de la parcelle d'assiette d'une superficie de 1800 m².

Dans le cadre des recherches portant sur la caractérisation de l'occupation des sols dans le finage de la villa de Lalouquette, située environ deux kilomètres au nord, des prospections pédestres conduites de 1998 à 2000 par Rosa Plana-Mallart avaient révélé des indices d'occupation antique au nord et à l'est de l'église sous forme de mobilier céramique mobilisé en épandage dans les labours. L'aire de dispersion assez étendue qui se dessinait suggérait l'existence d'un établissement d'une certaine ampleur, pouvant agglomérer unité d'habitation et bâtiments ou aménagements directement liés aux activités agro-pastorales.

L'actuelle église Saint-Vincent de Lanusse est un édifice construit au XVI^e siècle. Dans le cimetière, des fondations témoignent de la possible présence de bâtiments adossés à l'église. D'autre part, quelques fragments sculptés, en réemploi, sont peut-être les

témoins d'un édifice roman antérieur dont nous n'avons pas d'autre témoignage.

Aucun indice d'une occupation antique n'a été trouvé au cours du diagnostic. Les seuls éléments mobiliers recueillis consistent en quelques fragments de céramique médiévale, appartenant à la période IX^e-XII^e siècle et en une monnaie datant de l'Époque moderne.

Les structures mises au jour sont des fosses ou des tranchées comblées de nombreux galets. Elles sont difficiles à interpréter, séparément ou globalement. Nous pouvons affirmer qu'elles sont contemporaines ou postérieures au Moyen-Âge, mais nous ne pouvons déterminer si elles sont contemporaines les unes aux autres. Trois structures linéaires peuvent être soit des fossés drainants, soit des fondations de murs. Toutefois l'absence de sols ou d'éléments de toiture laisse supposer que, s'il s'agit de murs, ils sont alors à rapporter à un dispositif parcellaire. Or il faut noter que le cadastre napoléonien ne comporte pas de trace d'un tel parcellaire.

Silhouette Hélène

OLORON-SAINTE-MARIE

17 rue Centulle

Notice non parvenue

Legaz Amaïa (EP)

Le diagnostic porte sur une grande superficie du domaine public de la ville d'Orthez de 15192 m² en vue du réaménagement des espaces publics du cœur de la ville. L'objectif du diagnostic était de vérifier la présence et le positionnement de structures dont l'existence est connue par les données historiques, notamment le tracé de l'enceinte qui entourait l'enclos ecclésial et l'emplacement de portes qui assuraient le passage entre le Bourg vieux et le Bourg neuf. Il devait aussi s'attacher à vérifier la présence ou non de vestiges de construction pouvant correspondre à un noyau d'habitat autour de l'église ainsi qu'à déterminer l'étendue du cimetière associé à l'église et son état de conservation.

On ne sait rien d'Orthez avant 1192, hormis qu'elle n'a pas succédé à un pagus (noyau pré-urbain) entre les trois cités de Dax, Lescar et Oléron. On sait que le bourg du Pont devient le Bourg-Vieux (Borc Bielh) en 1270 et qu'il était entouré d'une enceinte, mais que sait-on de l'Orthez primitif (Bourg du Pont) : quelles sont les traces archéologiques, topographiques de cette occupation ? Orthez représente une des plus ambitieuses opérations d'urbanisme de son temps dans la région (bien plus que les bastides). Est-ce que l'on peut répondre aux questions du pourquoi et du comment Orthez se développe avec le grand mouvement de concentration de l'habitat du XIIIe siècle ?

Treize tranchées de deux mètres de large sur dix à vingt mètres de long ont été réalisées à la pelle mécanique à l'intérieur des six zones d'intervention. Au nord de l'église, la place Marcadieu ayant fait l'objet d'un arasement important à différentes époques, seuls les vestiges archéologiques médiévaux les plus profondément enfouis sont conservés, ce qui est le cas pour cinq sépultures du côté nord de l'église. Les fondations ou maçonneries mises au jour dans les deux premiers sondages au nord de l'église, bien qu'apparaissant quasiment à la même altitude, appartiennent à des époques différentes. La maçonnerie la plus proche de l'église pourrait être le mur d'enclos du cimetière Saint-Pierre, de même qu'un second élément de maçonnerie mis au jour au nord de la place qui suggère aussi une utilisation comme fermeture de l'espace consacré du cimetière en reprenant le tracé d'un ancien cours d'eau (le Grec) fossilisé. Les autres fondations correspondent à un état d'abandon des halles de 1813, un bâtiment rectangulaire de quinze mètres de large sur 38 mètres de long.

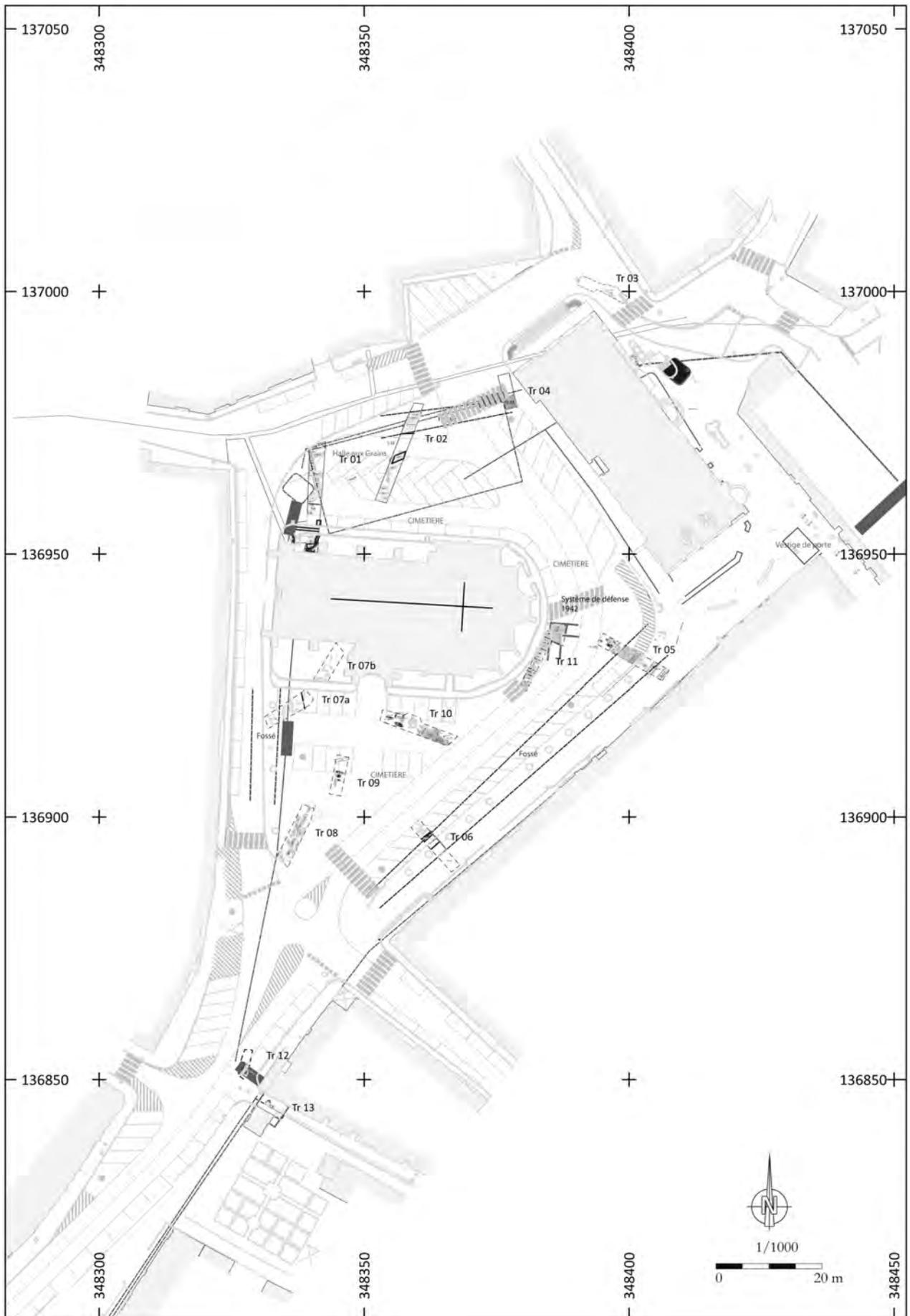
Au sud de l'église, le long du Boulevard des Pommes, nous avons ouvert deux tranchées destinées

à observer les abords du rempart supposé au niveau des façades actuelles. Il a ainsi été possible de restituer l'emplacement du fossé contigu à l'enceinte du Bourg Neuf. Celui-ci était déjà en partie comblé lorsque les sépultures sont venues empiéter sur cet espace, qui n'était alors de fait plus utilisé comme structure de défense. L'absence de mobilier archéologique dans le comblement du fossé ne nous permet pas d'avancer une date pour cet abandon. Bien que les aménagements urbains des cinq derniers siècles aient fortement arasé les sépultures, de multiples recoupements montrent bien l'utilisation intensive du secteur situé près de l'enceinte du Bourg Neuf comme cimetière.

Sur la Place Saint-Pierre, les tranchées de sondages ont été ouvertes au plus près de la fondation de l'édifice religieux dans le but de repérer le mur d'enceinte médiéval qui était englobé dans la tour-clocher de l'église avant les travaux du XIXe siècle. Ce mur d'un peu plus de deux mètres de large n'était malheureusement conservé que sur une faible hauteur en fondation, ayant fait l'objet d'une démolition en règle avec un démontage en sape des fondations et récupération des pierres de taille, probablement au XIXe siècle. Le fossé situé à l'avant du mur d'enceinte a pu être partiellement observé. De très nombreuses sépultures ont été mises au jour, montrant une utilisation intensive du lieu, avec parfois des espaces privilégiés, pour les immatures par exemple. Les sépultures étaient par endroits superposées sur plus d'un mètre d'épaisseur, ce qui rend compliqué leur dénombrement. La fouille de quelques-unes a livré quelques informations sur le mode d'inhumation : les défunts étaient enveloppés dans un linceul (épingles ou traces d'épingles), inhumés en pleine terre ou en cercueil (clous et traces de bois). Du côté oriental de la place, se trouvait un grand ossuaire rassemblant les ossements de sépultures abandonnées ou déplacées, ce qui montre qu'il fallait faire de la place dans le cimetière de temps en temps. Contre le chevet de l'église, les sépultures étaient nettement alignées, il pourrait s'agir de sépultures privilégiés ou relativement anciennes, bien qu'une monnaie de Louis XIV frappée vers 1694 ait été trouvée au sommet du comblement de l'une d'elles.

Ce diagnostic fut très positif en termes de quantité et de qualité de vestiges mais des investigations supplémentaires restent bien évidemment nécessaires pour mieux comprendre la topographie urbaine et son évolution ainsi que l'utilisation de l'espace du cimetière et la chronologie des inhumations.

Béague Nadine



ORTHEZ - Place Saint-Pierre
 Plan des sondages réalisés aux abords de l'église Saint Pierre

La position stratégique du territoire d'Osserain, appartenant au Moyen Âge à la vicomté de Soule mais frontalier avec le Béarn, la Navarre et la Gascogne, y explique très certainement la présence d'un site fortifié, sans doute dès le début du XIIe siècle. Implanté sur une avancée de terrain en bordure d'un cours d'eau, le Saison, et actuellement désigné comme « La Taillade », il s'agit d'un bel exemple de château à motte.

En 1994, un premier plan, relativement sommaire, en avait été réalisé. La reprise des recherches, en 2015, avait permis de dresser un relevé plus précis mais partiel et d'attribuer les vestiges de maçonnerie encore présents à une très probable tour partiellement engagée dans la base de la motte. En 2016 nos objectifs se sont articulés autour de trois points : le complément du relevé, une meilleure connaissance des vestiges de la construction et enfin une prospection géophysique sur la basse-cour et le sommet de la motte destinée à y repérer d'éventuels indices d'autres aménagements.

Le premier point, réalisé grâce à un débroussaillage complet, a notamment mis en évidence des détails non reconnus auparavant. Surtout, la comparaison entre ce relevé et celui de 1994 a hélas confirmé l'action négative du Saison du fait du déplacement de son cours vers le sud, c'est-à-dire en direction de l'ouvrage fortifié. Même s'il est difficile d'estimer depuis quand elle est active, l'érosion induite a ainsi amputé le site d'une partie non négligeable. Enfin, ce relevé constitue l'assurance de disposer désormais d'un témoignage de la configuration de celui-ci avant d'éventuelles nouvelles dégradations.

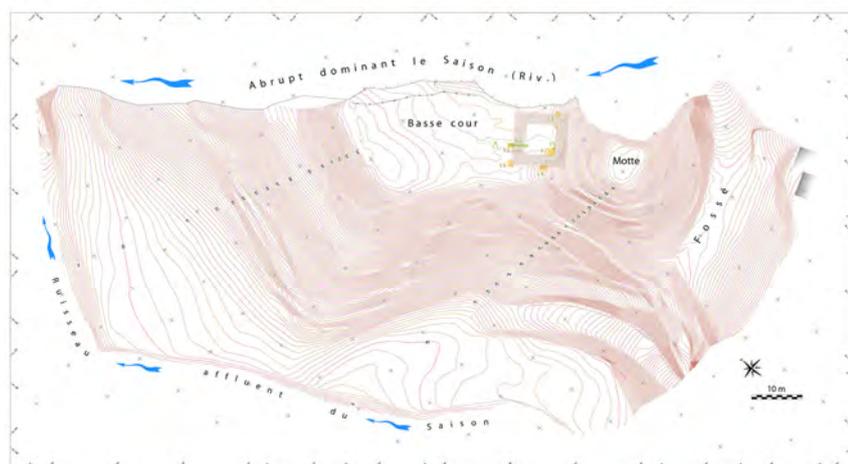
Plusieurs sondages ont permis d'établir le plan et d'étudier la structure de ce qui subsiste de la construction : un carré de 10 m de côté extérieur avec des murs d'à peu près 2,1 m d'épaisseur et une fondation comportant au moins deux ressauts. Le dégagement d'une petite partie du parement extérieur du mur sud-ouest confirme un appareil soigné avec des blocs de calcaire exogène régulièrement assisés. De leur côté les fondations sont constituées soit de blocs du même matériau (murs nord-ouest et sud-ouest) soit

de galets (mur nord-est), sans qu'il soit possible pour le moment d'expliquer cette différence. Pour autant, l'assise importante (de l'ordre de 3 m) ainsi que la profondeur de la fondation (au moins 1,2 m) cadrent sans aucun doute avec l'hypothèse d'une tour.

Même s'il est dorénavant certain que cette dernière est postérieure à la motte, les données chronologiques sont assez peu nombreuses et restent à confirmer. Quelques éléments pourraient cependant indiquer une édification aux XIIIe/XIVe siècles et un abandon au XVIe siècle ou au début du XVIIe. Rien ne permet de relier cet abandon avec une destruction violente de type incendie, au contraire, et nous envisageons plutôt un choix délibéré de son possesseur avec transfert vers l'emplacement où se situe l'actuel château, peut-être à cause du phénomène d'érosion évoqué plus haut. La désaffectation a été suivie d'une récupération systématique des matériaux qui paraît cependant avoir été pensée pour ne pas porter atteinte à la motte.

Nous nous étions interrogés en 2015 au sujet de l'installation de la tour au pied de la motte et non à son sommet. Nous n'avons toujours pas d'explication assurée mais peut-être faut-il en chercher la raison dans une volumétrie de la motte jugée trop faible pour en assurer la stabilité. D'un autre côté, il n'est pas à exclure que cet emplacement ait été contraint par celui d'éventuelles autres constructions déjà présentes ou à venir sur la basse-cour. De fait, un problème d'espace disponible sur cette dernière a peut-être conduit à engager la tour dans la motte. Bien que tout ceci reste évidemment hypothétique, il convient de remarquer que la prospection géophysique effectuée par Adrien Camus a effectivement détecté de nombreuses anomalies couvrant une bonne partie de cette basse-cour, qu'il interprète pour la plupart d'entre elles comme relevant de structures anthropiques. La vérification de la nature de ces anomalies sera un des objectifs principaux de la campagne 2017.

Normand Christian



OSSERAIN-RIVAREYTE - La Taillade
 En haut : Vue de la motte et de la base de la tour
 depuis l'extrémité nord de la basse-cour.
 Au milieu : Lever topographique général du site.
 En bas : Vue de l'angle intérieur sud-est de la tour.

PAU Chemin Salié

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction de logements locatifs sociaux, qui apparaissait notamment susceptible de menacer de destruction des vestiges protohistoriques recensés dans ce secteur du plateau du Pont-Long. L'emprise du projet couvre une superficie totale de 21 300 m², mais les contraintes techniques d'accessibilité ont limité notre taux d'ouverture à hauteur de 4 %.

Les sondages ont permis la mise au jour de vestiges mobiliers lithiques attribuables au Paléolithique ancien/moyen, expertisés par Milagros Folgado Lopez. Ils sont représentés principalement par des blocs testés, des nucléus, des percuteurs, des préformes de pièces

bifaciales et par quelques éclats. Tous ces artefacts ont été mis au jour soit à la base de l'horizon éluvial (E), soit au niveau supérieur de l'horizon (Bt) et ce malgré une bonne cohérence de la série sur le plan chronoculturel. Cette différenciation stratigraphique suggère des altérations post-dépositionnelles et/ou des troncatures latérales vraisemblablement liées à la présence d'un ancien cours d'eau situé en limite sud de l'emprise. Aucune autre occupation humaine notamment protohistorique n'a été repérée au cours de nos investigations.

Chopin Jean-François

PAU Extension du Stade du Hameau (Boulevard de l'Aviation)

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet de construction d'un bassin de rétention et d'une aire de stationnement situés à l'emplacement du terrain d'entraînement du stade du Hameau à Pau. L'emprise du diagnostic couvre une superficie de 9500 m². Elle a été sondée à hauteur de 7,8 %.

Ce diagnostic a mis en évidence la présence d'importants terrassements mécaniques survenus

dans le courant de la seconde moitié du XXe siècle à l'emplacement du terrain d'entraînement. Aucun indice archéologique pouvant témoigner notamment d'une activité funéraire protohistorique n'a été repéré au cours de nos recherches.

Chopin Jean-François

SAINT-MICHEL

Environs de Château Pignon et Voie des Ports de Cize

Château Pignon est un rare exemple d'ouvrage fortifié de « transition » édifié au tout début du XVI^e siècle en bordure d'une voie, la « Voie des Ports de Cize », implantée sur une ligne de crête et ayant eu à plusieurs reprises un rôle stratégique majeur en tant qu'axe de circulation privilégié entre les deux versants des Pyrénées navarraises. Toutefois, l'importance de cet axe ne s'arrête pas au fait militaire car, en plus des soldats, bien d'autres utilisateurs l'ont emprunté – et l'empruntent encore - pour parcourir le massif montagneux entre Saint-Jean-Pied-de-Port et Pampelune. En témoignent les nombreux vestiges de fréquentations humaines, parfois très anciennes, qui se rencontrent sur toute sa longueur et qui constituent un ensemble archéologique assez remarquable.

En complément des sondages réalisés en 2014 et 2015 sur le Château proprement dit, la prospection avec un détecteur de métaux conduite entre 2014 et 2016 avait pour objectif principal d'obtenir une vision plus complète et détaillée de son histoire à partir des éléments métalliques abandonnés dans ses environs. De plus, cette opération nous paraissait avoir une certaine urgence du fait d'une forte activité clandestine qui risquait tôt ou tard de fausser définitivement cette vision. Nous savions cependant que certaines catégories d'objets, en particulier les non ferreux, avaient assurément subi une collecte importante et nous en avons bien évidemment tenu compte dans nos réflexions.

Nous avons principalement dédié notre première campagne, en 2014, aux carrières et à la périphérie immédiate de Château Pignon. L'année 2015 fut uniquement consacrée aux deux tracés de la voie mis en évidence. Enfin, 2016 nous a permis d'achever la prospection de la quasi totalité de la zone qui constituait notre objectif de départ. Au final les près de 2000 artefacts découverts puis repérés précisément

nous apportent d'importantes données, essentiellement dans trois domaines.

Les combats : Nous savions que Château Pignon et ses environs avaient été le théâtre de plusieurs affrontements importants, toutefois bien des détails nous en échappaient. Pour s'en tenir aux combats du 6 juin 1793, auxquels la très grande majorité des vestiges sont à rattacher, la répartition spatiale de ceux-ci a fourni des informations permettant de relier les documents historiques et le terrain. Entre autres acquis, il a ainsi été possible de repérer les emplacements du camp français et de ses proches lignes de défense, logiquement adaptés à la topographie.

L'exploitation du calcaire : Les éléments associés aux carrières ainsi que l'observation de ces dernières ont permis de reconstituer les techniques mises en œuvre pour extraire les matériaux nécessaires à la construction de la Fortaleza del Peñón. Pour faire bref, les blocs étaient détachés le plus souvent grâce à des coins enfoncés soit dans des fissures naturelles soit dans des emboîtures creusées dans le calcaire. D'autres outils, dont nous avons pu retrouver quelques exemplaires, étaient aussi utilisés, en particulier des barres à mine, des pioches etc.

La « Voie des Ports de Cize » : En 2014, la prospection visuelle avait mis en évidence deux tracés de cette voie en contrebas de Château Pignon qui présentaient des caractéristiques sensiblement différentes : le premier, relativement sinueux mais s'attachant à conserver une altitude assez constante, et le second, globalement rectiligne mais avec un dénivelé sensible. La typologie des fers à équidés découverts indique une utilisation dès les XI^e/XII^e siècles mais il est très possible qu'au moins un de ces deux tracés ait été déjà en place antérieurement.

Normand Christian et De Buffières Louis

Suite à une opération de prospection-inventaire diachronique concernant les artefacts du massif montagneux d'Urkulu-Orion, inscrite dans un projet de recherche sur l'anthropisation et la dynamique spatiale des environnements humains de la montagne basque en pays de Cize, une première hypothèse de sériation typo-chronologique des structures a été avancée en corrélation avec l'évolution socio-économique des époques médiévale, moderne et contemporaine. Cette hypothèse de travail a ouvert sur la problématique archéologique de l'occupation humaine du massif entre le haut Moyen-Âge et l'établissement du cadastre de 1842 et motivé une demande d'autorisation de sondages archéologiques pour l'année 2016 sur une structure pastorale (n° d'inventaire Uk.022), ou supposée telle, et son dépotoir associé situés à 1313 m d'altitude sur l'Urkuluagibel (revers de la pseudo-cuesta d'Urkulu).

Un premier sondage de 2 m² a été effectué à cheval sur une substruction représentant possiblement le mur gouttereau méridional de la structure Uk.022. Ce sondage a permis de découvrir un mur de pierres sèches de 0,90 m de largeur et de 0,35 m de hauteur dont le sommet, apparemment aménagé, fait penser davantage à l'existence d'un perron qu'à un véritable mur ou muret. Il a permis également de découvrir une stratigraphie à l'extérieur et à l'intérieur de la structure composée d'une couche humifère, d'une couche de colluvionnement, d'un paléosol et du sol naturel) ; il a révélé qu'en ce point du sondage, ce mur ou perron reposait à même le paléosol sans fondation. Le très faible nombre de clous de charpentier découverts laisse douter que cette structure ait été dotée d'une toiture. L'idée s'est donc faite jour que cette structure ait pu être bâchée pendant une occupation saisonnière, comme cela a pu se faire dans des territoires indivis des vallées d'Ossau en Béarn et en Soule pendant les périodes moderne et contemporaine jusqu'au début du XXe siècle, le toit, en tant que marque de propriété, étant interdit. Aucun item de nature archéologique, en dehors de quelques clous forgés et morceaux de charbon, n'a été exhumé lors de ce premier sondage. De fait, aucun élément de datation n'est ressorti de ce sondage.

Un second sondage de 2 m² a été pratiqué dans le dépotoir associé à la structure Uk.022. Rappelons que lors de la prospection pedestre, des tessons très fragmentés de céramique glaçurée difficilement identifiable avaient été découverts sur les taupinières. Ce sondage a révélé une stratigraphie constituée de la superposition d'une couche humifère, d'une couche de colluvionnement ou de scellement du dépotoir, de la couche archéologique, d'un paléosol et du sol naturel. Il a permis la découverte d'un lot de mobilier céramique et métallique, de restes fauniques en

petite quantité et peu diversifiés (volatiles et ovins) et de nombreux morceaux de charbon qui ont fait l'objet de prélèvements. Les importants phénomènes taphonomiques (notamment les anciennes et récentes activités fousseuses de taupes et des invertébrés, galeries et crotovinas) ont perturbé le dépôt et n'ont pas permis la lecture d'une éventuelle microstratigraphie.

L'étude du matériel céramique (Dupré-Moretti, 2016) a montré trois groupes techniques de pâtes, et autorisé une première contribution typo-chronologique à la caractérisation du vaisselier basque montagnard pour la période fin-XVe/début-XVIe siècles. Cette hypothèse chronologique semble se confirmer d'après un corpus céramique hispanique rassemblé et étudié par Ruiz Escribano. L'essentiel du vaisselier exhumé dans ce deuxième sondage ne laisse voir que de la vaisselle ouverte à boire ou à consommer (bols à oreilles, jattes, écuelles à anses), et un pichet ou tasse de forme bitroncoconique fermée rappelant une influence culturelle musulmane. Pour l'instant, sont absents de ce vaisselier, faisselles, casseroles et marmites auxquelles nous aurions pu nous attendre. Une oreille de bol montre un sceau de potier pour l'instant inconnu dans la région : une rosace à sept rayons qui se rapprocherait d'une marque de potier découverte lors des fouilles du château d'Irulegi près de Pampelune en Navarre (fin XVe siècle).

Comme dans le sondage que nous avons effectué en 2014 sur le site d'Azketa, ont été exhumés des galets d'ophite brisés à usage culinaire et destinés au réchauffement des liquides.

L'étude du mobilier métallique a révélé du matériel de couture et de sellerie (aiguilles alènes, crochets de couture, etc..) dont nous ne pouvons déterminer en l'état actuel s'il s'agit d'un matériel relevant de la vie quotidienne (réparation de bâche, reprise de tissu, assemblage de pièce de cuir ou de vêtement, etc.) ou



Oreille de bol avec sceau de potier (rosace à 7 rayons) - dépotoir UK.022.
Photo Dupré.

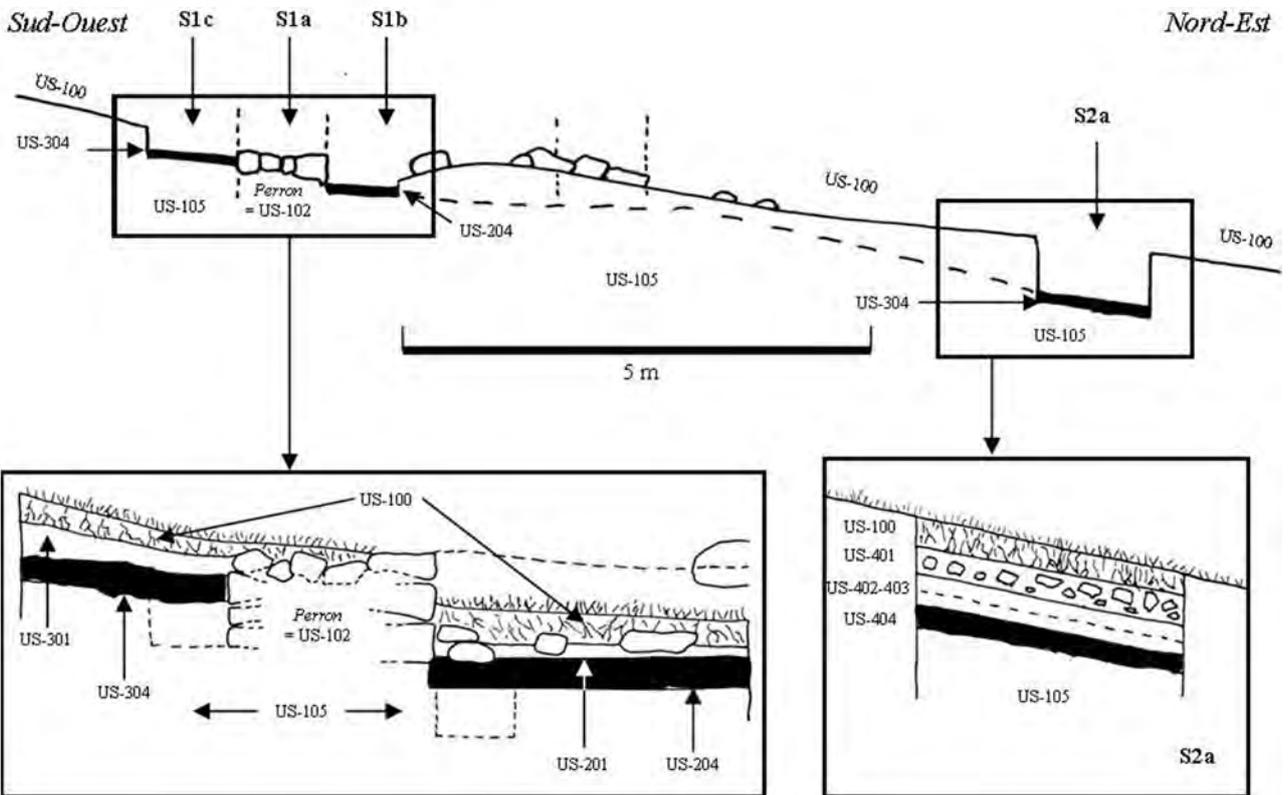
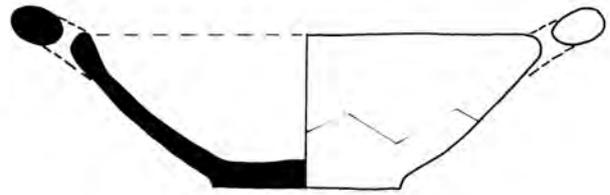
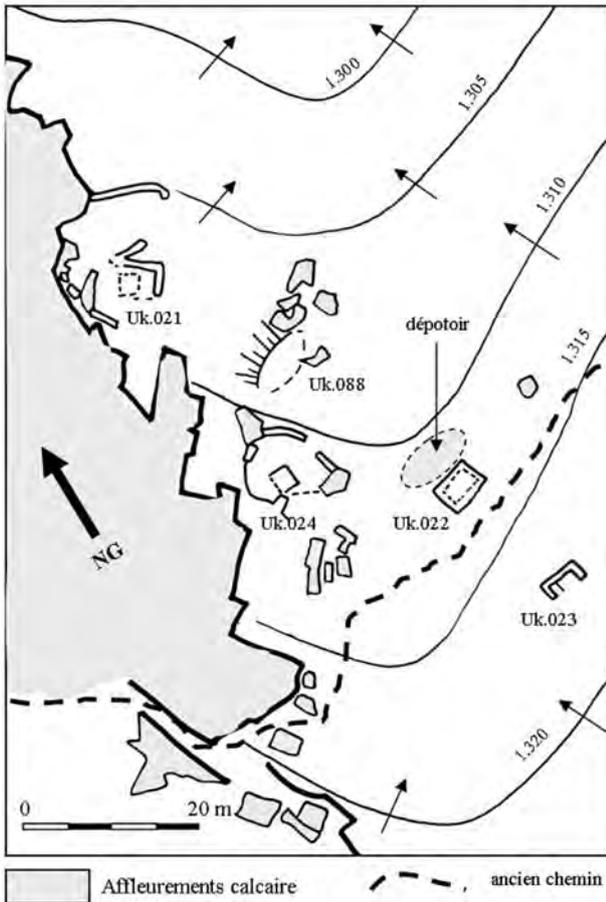
destiné à une activité artisanale complémentaire de l'activité pastorale. L'étude statistique des clous forgés, dans la mesure où l'on suppose que les clous de charpentier et de fixation d'éventuels bardeaux n'ont pas été récupérés lors de l'abandon de la structure, ne permet pas de supposer à l'existence d'une toiture couverte de bardeaux ; l'absence de lauzes de couverture ou d'ardoises dans la ruine exempte toute idée de toiture de ce type.

Les résultats des sondages archéologiques de 2016 ont donc ouvert vers des perspectives (constitution d'un vaisselier montagnard, référentiel architectural et spatial pour la période médiévale-moderne, référentiel d'un corpus d'items contenus dans un dépotoir associé à une structure pastorale), et un vrai questionnement (habitudes culinaires et de consommation, vie pastorale

peut-être doublée d'une activité artisanale simultanée, interruption temporaire du pastoralisme montagnard dans les zones de passage trans-montagnards lors de la guerre de conquête du royaume de Navarre à partir de 1512, etc.). Ces perspectives et ces questions ont motivé une demande d'autorisation d'une fouille extensive programmée pour l'année 2017 sur la structure pastorale Uk.022 et son dépotoir associé.

Dupré Eric

- Dupré-Moretti E. Contribution à la constitution d'un vaisselier du Pays de Cize pour les périodes médiévale et moderne : étude des céramiques exhumées sur le massif d'Urkulu-Orion (Saint-Michel, Basse-Navarre, Iparralde). Ikuska, 32, 2016, p.35-82

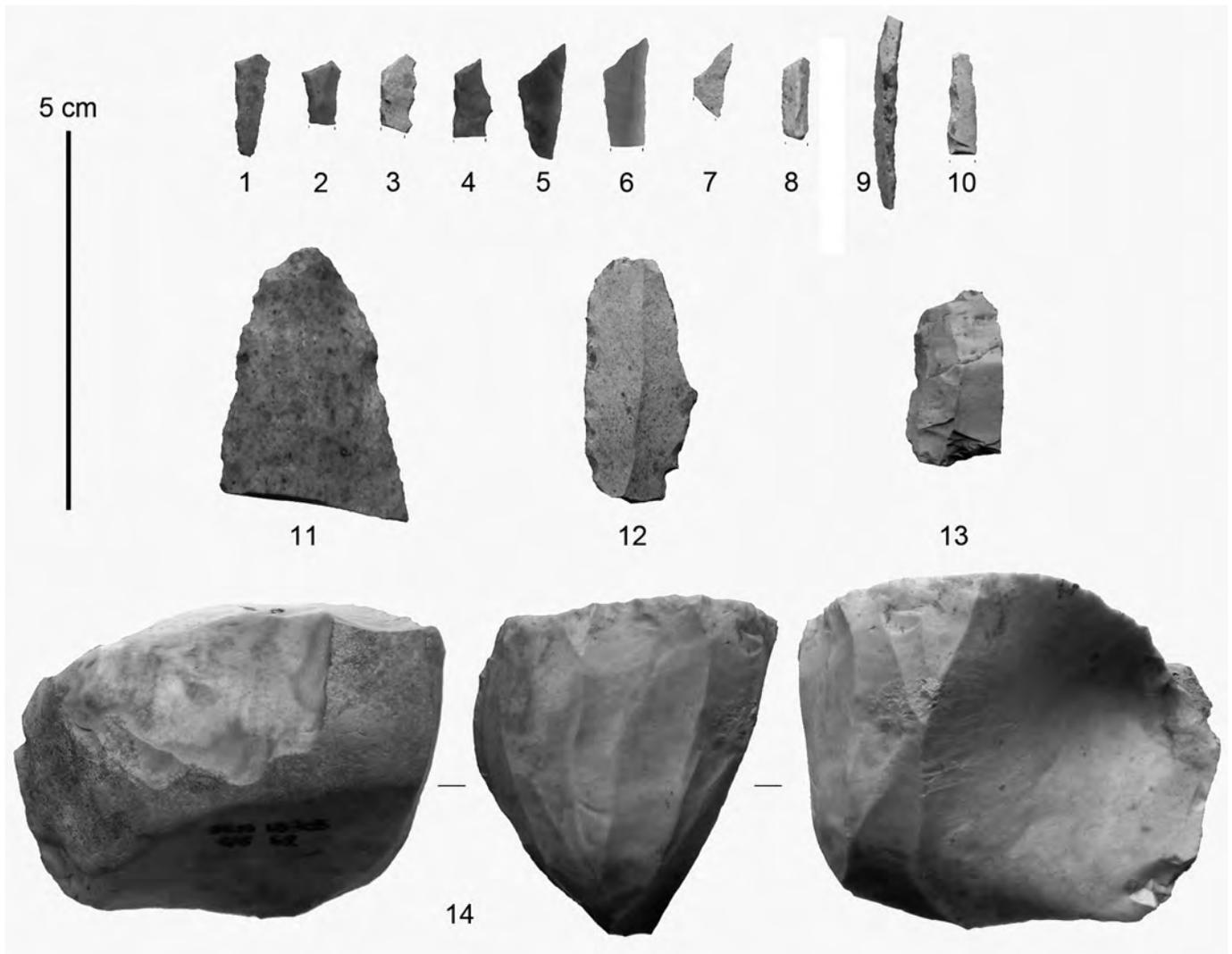


SAINT-MICHEL - Massif d'Urku-Orion
 En haut à gauche : Situation de la structure UK.022 – Topographie synthétique.
 En haut à droite : Ecuelle à anses latérales horizontales, diam 160 mm – dépotoir UK.022 (del. Dupré).
 Photo en haut à droite : Sondage du bâtiment UK.022. Perron ou substruction d'un mur. Photo Peyrottes.
 En bas : Coupe synthétique des sondages 2016 (del. Dupré).

SAINTE-COLOME Grotte Tastet

Située sur la marge est du bassin d'Arudy, en basse vallée d'Ossau, la grotte Tastet fait partie d'une concentration d'au moins huit grottes et abris situés dans un rayon de quelques kilomètres et tous occupés à la fin du Paléolithique supérieur. Les campagnes 2012-2014 avaient permis la révision de l'art pariétal et son attribution au Magdalénien moyen ainsi que l'ouverture de plusieurs sondages. Les deux principaux (S2 sur le talus devant la grotte, S3 à l'intérieur de celle-ci) avaient mis en évidence une séquence archéologique attribuée au Magdalénien moyen, depuis ses plus anciennes manifestations vers 19 000 cal BP jusque vers 18 000 - 17 000 cal BP. Ces résultats avaient motivé une demande de fouille triennale dont la campagne 2016 est le premier volet, l'année 2015 ayant été consacrée à l'achèvement du traitement des données déjà acquises.

La campagne 2016 a vu l'agrandissement des zones fouillées, pour un total d'un peu moins de 6 m² dans le secteur extérieur et d'environ 3,5 m² dans le secteur intérieur (diverticule nord). Sur la quasi-totalité de cette surface, la fouille des unités stratigraphiques (US) supérieures a été achevée. Dans la cavité, il s'agit des US 301 à 305, marquées par une bioturbation importante mais dont l'intensité décroît vers le bas de la stratigraphie. À l'extérieur de la cavité, il s'agit de l'US 205-206, une couche de déblais particulièrement épaisse à l'extrémité nord du site. Le potentiel archéologique de ces US est réduit, mais leur fouille était un préalable indispensable à la poursuite des opérations sur les US sous-jacentes et *a priori* mieux conservées. La campagne 2016 a aussi débouché sur une appréhension plus fine de certaines questions stratigraphiques. Enfin, une date 14C obtenue pour



Echantillon d'industrie lithique

Microlithes (1 à 7 : lamelles à dos tronquées cf scalènes ;
8-9 : lamelles à dos tronquées rectilignes ; 10 : lamelle à dos simple), outils (11 : lame retouchée appointée ; 12 : burin ; 13 : pièce esquillée)
et nucléus à lamelles (14). Photos et Dao : M. Langlais.

l'US 206bis étend vers l'aval la durée de fréquentation de la grotte, tout en restant dans les limites connues pour le Magdalénien moyen dans les Pyrénées.

Les données de la campagne 2016 complètent celles des années précédentes et améliorent la représentativité de plusieurs ensembles. L'industrie en bois de cervidé reste dominée par les armatures de projectile ; les gibiers dominants sont toujours le renne et le cheval ; trois nouveaux restes de canidé viennent compléter l'individu étudié en 2014 ; et les indications paléoenvironnementales tirées des micromammifères indiquent à nouveau un milieu ouvert. Notons toutefois

une découverte importante sur le plan paléontologique, avec la mise en évidence de Grue primitive dans l'US 305/305base. Les vestiges de mésofaune découverts en 2016 (US 303 et 305) ont également fourni les premiers témoignages d'une exploitation humaine du renard. Enfin, l'enrichissement de l'échantillon d'industrie lithique a permis une première mise en perspective de la grotte Tastet à l'échelle pyrénéo-cantabrique (rapprochement avec le *Magdalenense inferior cantábrico*).

Pétillon Jean-Marc et l'équipe scientifique

Second Âge du Fer,
Haut-Empire

SALIES-DE-BEARN Avenue des Pyrénées

Le projet d'aménagement d'une zone d'activités sur un terrain sis Avenue des Pyrénées à Salies-de-Béarn a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique en se fondant sur des nombreux indices d'occupations mis au jour anciennement dans le fond de la vallée du Beigmau, dans un rayon de moins d'un kilomètre. Cette deuxième opération d'archéologie préventive réalisée sur Salies-de-Béarn (Marembert, 2015) confirme une nouvelle fois le fort potentiel des bords de ruisseaux comme des replats qui les surplombent. Dans le détail, la Z.A. des Pyrénées s'implante entre les sites de Beigmau Saint-Jacques, Beigmau Rocade 1, Beigmau Rocade 2 et Hedembaigt au sud, le lotissement Jeanne d'Arc au nord. Les parcelles sont d'ailleurs directement encadrées par ces deux derniers indices (moins de 200 m au nord, 300 m au sud). Avec les données rassemblées, la densité d'occupations est telle, sur près d'1,5 km linéaire, que l'on peut en réalité conclure à des installations diachroniques ininterrompues sur toutes les berges. Elles sont sans doute continues, y compris jusqu'à la confluence Beigmau/Saleys au nord, car au moins deux autres sites (Lastrilles et Gritcholle) y furent fouillés.

La zone étudiée est divisée en un secteur bas inondable au nord, un replat central bordé à l'est par l'encaissement avancé du Beigmau, et au sud par un vallon drainant, l'Escudé, petit affluent du Beigmau. Les logs sédimentaires montrent que la séquence quaternaire est compactée à l'est, avec un substrat marneux tertiaire atteint à moins d'1,5 m de profondeur. La couverture holocène y est nulle même si la découverte de structures faiblement arasées prouve que sa disparition définitive est très récente. En zone centrale, les limons pléistocènes sont plus développés, au même titre que les horizons holocènes. Ainsi, les structures anciennement arasées sont aujourd'hui trouvées à près de 0,50 m de profondeur, nettement sous les labours contemporains.

Les vingt-sept tranchées ouvertes sont presque toutes positives et livrent des informations majeures sur nombre de problématiques. Une nouvelle fois, corroborant les observations déjà décrites sur plusieurs transects pédologiques analysés dans le

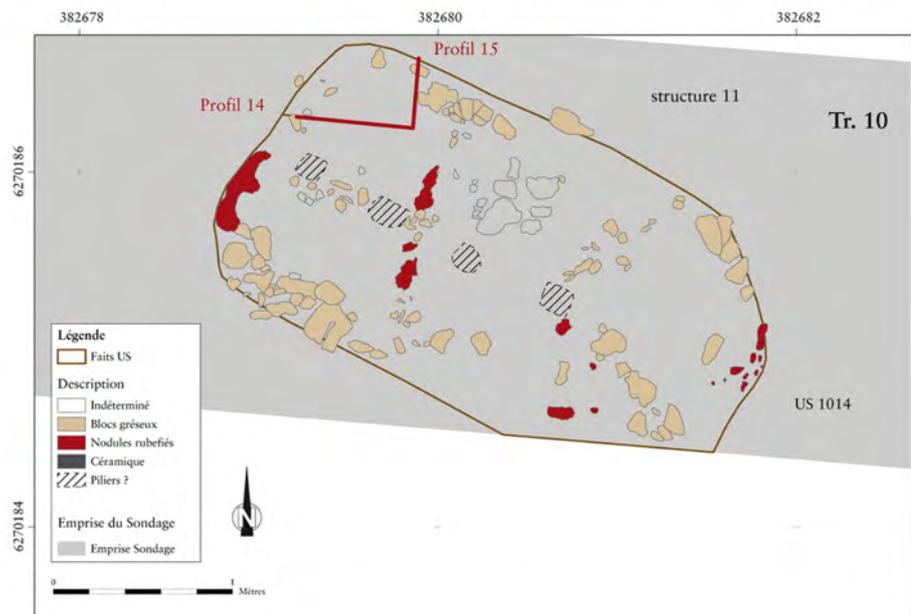
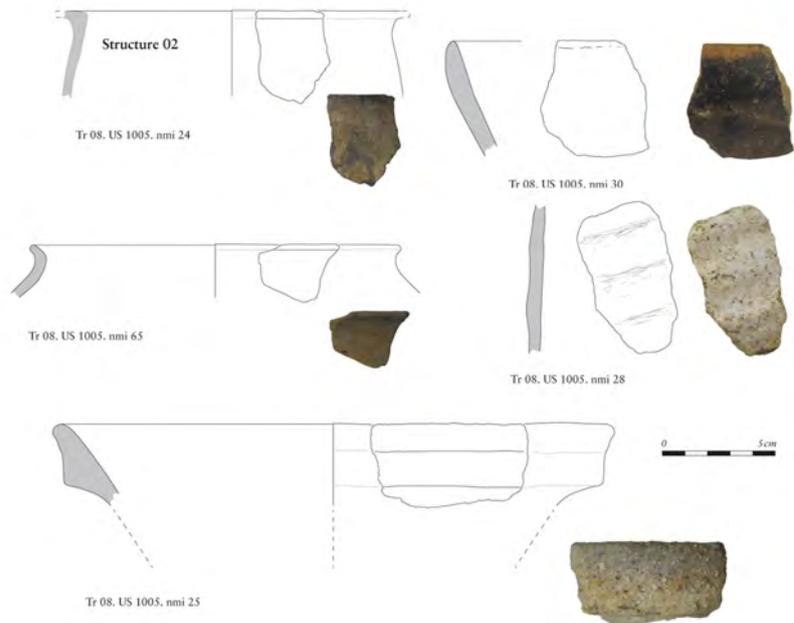
cadre du récent PCR sur l'Histoire du Sel coordonné par P. Marticorena, ainsi que lors du diagnostic du Chemin du Herre, le caractère sensiblement plus accidenté des profils topographiques des fonds de plaines alluviales au cours de la Protohistoire et de l'époque antique se vérifie. Au nord comme au sud, les lits et berges anciens s'avèrent nettement moins étroits, leur fermeture rapide et récente intervenant sous l'effet de colmatages colluviaux atteignant plus de 3 m de puissance moyenne.

Une autre problématique essentielle alimentée par les résultats de ce diagnostic concerne la caractérisation d'une bascule dans la chaîne opératoire de fabrication du sel entre la technique sur augets, en vigueur durant le Second Âge du Fer, et l'usage exclusif des vases à sel durant l'époque antique (cf. fig. 1). Au final, la fenêtre chronologique durant laquelle s'opère cette bascule technique se resserre. Le diagnostic prouve qu'elle intervient au cours de la période augustotibérienne, entre la fin du 1^{er} siècle B.C. et le début de notre ère. Plus largement, alors que la part de l'Âge du Fer dans l'exploitation de la ressource salifère paraissait moindre jusque-là, les données mises au jour lors de ce diagnostic et confrontées à une reprise des sources documentaires anciennes mais inédites (en particulier les travaux de Marcel saule) prouvent au contraire que cette période y tient une place majeure.

Enfin, avec la découverte de près d'une dizaine de structures de combustion, dont des fours de sauniers incontestables (cf. fig. 2), des avancées significatives sur la connaissance des chaînes opératoires sont envisageables. Les structures connexes, telles que la délimitation d'un enclos palissadé autour d'un four, renforcées par les analyses spatiales préliminaires des matériels, tendent à démontrer une sectorisation raisonnée de l'espace. L'ensemble donne corps à l'hypothèse d'ateliers complets, plus ou moins biens conservés, de sauniers.

Marembert Fabrice

■ Marembert F. Salies-de-Béarn - Chemin du Herre. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2015, p. 214-215



SALIES-DE-BEARN - Avenue des Pyrénées

En haut : Exemples de vase à sel provenant de la structure 2 de la tranchée 8 du diagnostic et caractéristiques de la 2ème phase d'occupation du site (seconde moitié du Premier siècle de notre ère). Cliché © F. Marembert, Inrap.

Au milieu : Four de saunier dégagé dans la tranchée 10 (structure 11), relevé orthophotographique.

En bas : Plan interprétatif de la structure. © S. Boulogne et F. Marembert, Inrap.

Cette opération de diagnostic archéologique visait d'une part à répondre au projet immédiat d'extension de la mairie de Sauvagnon et, d'autre part, à évaluer le potentiel d'un terrain en réserve foncière pour un futur aménagement public. Les deux emprises, distantes entre elles de quelques dizaines de mètres, sont implantées au cœur du bourg de Sauvagnon.

L'actuelle mairie est située à l'emplacement d'un cimetière figuré sur le cadastre de 1812. Les incertitudes liées au repositionnement des limites parcellaires sur le découpage cadastral actuel ainsi que celles relatives à l'extension originelle de la nécropole (l'état de 1812 pouvant, selon l'ancienneté de l'utilisation, être un état déplacé ou réduit par rapport à des états antérieurs) rendaient possible une extension du cimetière dans la parcelle adjacente concernée par le projet d'extension de la mairie.

La seconde emprise parcelle est située immédiatement au sud de l'église et du cimetière. S'il n'existe pas de construction figurée sur le cadastre de 1812, la morphologie et l'extension du village médiéval ne sont pas clairement connues par les textes. Aussi, sa position à l'intérieur ou à l'extérieur de l'espace aggloméré à la fin du Moyen Âge et durant l'époque moderne est incertaine, ce que le diagnostic avait donc pour objet d'établir.

Ces deux emprises, d'une superficie respective de 120 m² et 1350 m² ont été sondées à hauteur de 12,5 % et 10,7 %.

Dans la première, l'absence de toute sépulture ou de tout ossement humain en position secondaire doit être considérée au regard des terrassements mécaniques réalisés dans le dernier quart du XXe siècle et qui ont provoqué l'enlèvement de la séquence sédimentaire jusqu'au substratum tertiaire. Si la question de l'extension initiale du cimetière dans cette direction ne peut donc être formellement résolue, le potentiel archéologique existant apparaît en revanche nul.

Dans la seconde emprise, le diagnostic a principalement mis au jour un ensemble de fossés et de trous de poteau dont les fonctions demeurent toutefois incertaines (parcellaires, drainage, enclos, jardins ?). Les vestiges mobiliers céramiques, analysés par Armelle Guériteau, témoignent principalement d'occupations datées de la fin du Moyen Âge et du milieu de l'Époque moderne. Ils nous renseignent notamment sur les productions potières locales issues des ateliers de Garos.

Chopin Jean-François

NOUVELLE-AQUITAINE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 6

N°Nat.						N°	P.
026964	AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN/MENDIVE	Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales	MARTICORENA Pablo	CNRS	PRT	26	389
026787	ISTURITZ/SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	Les grottes ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz-Oxocelhaya	GARATE Diego	SUP	RAR	17	390

AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN / MENDIVE

Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales

La prospection menée en 2016 est venue compléter notre première année d'enquête et ainsi clôturer un premier cycle de travail sur le mégalithisme des Pyrénées nord-occidentales. Nous avons ainsi pu préparer au mieux un projet plus ambitieux, impliquant notamment des fouilles, que nous proposons de

développer à partir de 2017 sous la forme d'un projet collectif de recherche.

Au terme de ces deux années nous avons pu dresser un premier bilan du phénomène mégalithique régional, des connaissances et des pistes de recherche possibles pour les années à venir. Dès la première



Relevé photogrammétrique du dolmen de Gasteenia
Traces d'extraction sur la dalle de couverture du dolmen de Gasteenia

année, deux secteurs, la vallée de Mendive et le plateau de Ger, nous semblaient propices au développement d'études, afin d'une part de contribuer à l'amélioration de nos connaissances sur le Néolithique régional et d'autre part de participer aux dynamiques de recherche actuelles sur le mégalithisme. Ces dernières prônent des approches multi-scalaires en replaçant les monuments au côté des autres sous-systèmes afin d'appréhender au mieux l'ensemble du système « société néolithique ». C'est à l'étude de ces deux fenêtres s'ouvrant sur le panorama pyrénéen que nous nous sommes attachés en 2016.

Dans la vallée de Mendive, les résultats sont plus que prometteurs et permettent déjà de proposer une réflexion pertinente sur ces dolmens très typés avec dalle de chevet triangulaire et dalles latérales de

champ. L'étude géologique montre des choix nets, des jeux symboliques et, dans le cas de Gasteena, un investissement important dans la construction. Les premières études spatiales montrent l'existence d'une organisation qui ne doit rien au hasard et laissent entrevoir des territoires bien définis. En outre la possibilité d'une datation plus ancienne que celle généralement admise et les échos au monde caussenard sont des axes particulièrement intéressants pour les recherches futures. La prospection visant à rechercher des occupations domestiques et la mise en parallèle de tous ces aspects permettront de proposer un regard global et peut être un modèle pour d'autres secteurs de la région.

Marticorena Pablo

ISTURITZ/SAINT-MARTIN-D'ARBEROU Les grottes ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz et Oxocelhaya

Le projet d'étude des grottes ornées d'Isturitz et d'Oxocelhaya a comme but l'étude de l'art pariétal en liaison avec des autres vestiges paléolithiques, ainsi que la formation et la transformation du karst lui-même, selon un point de vue pluridisciplinaire.

En 2011, nous avons développé une première campagne de prise de contact et révision de toute l'information disponible pour les grottes d'Isturitz et Oxocelhaya. En 2012, des travaux de documentation de l'art pariétal et des dépôts des parois d'Isturitz ont été effectués. En 2013, les recherches se sont centrées principalement dans la grotte d'Oxocelhaya avec la prospection et la documentation de l'art de la galerie Laplace en parallèle des travaux de topographie et de restitution 3D des cavités. Nous avons également réalisé l'étude du Pilier Gravé d'Isturitz. En 2014, nous avons entamé l'analyse de l'art mobilier ante-magdalénien des fouilles anciennes au Musée d'Archéologie Nationale tandis que, à Oxocelhaya, nous avons étudié l'art pariétal de la Galerie et du Diverticule Larribau ainsi que de l'alcôve de la salle du Père Noël.

En 2015, nous avons entamé un second programme triennal. La première année, les travaux d'étude de l'art pariétal et de prospection archéologique des sols se sont concentrés à Oxocelhaya, dans le Passage du Lithophone et dans la salle du Père Noël. Dans la grotte d'Isturitz, les études se sont focalisées sur l'établissement de la cartographie géomorphologique et sur l'achèvement de l'étude de l'art mobilier ante-magdalénien.

Durant la campagne 2016, l'étude de l'art pariétal à Oxocelhaya a été complétée dans les secteurs de la Pagode Chinoise et du Tunnel où nous avons respectivement répertorié vingt et quatre entités graphiques, la plupart sous forme de taches rouges plus ou moins vestigielles. Nous avons également finalisé les prospections au sol dans la grotte d'Oxocelhaya et prélevé du charbon en surface ainsi qu'os dans la coupe de la salle des Phosphatiers à Isturitz en vue de procéder à des datations radiocarbones.

En ce qui concerne l'art mobilier de la grotte d'Isturitz, nous avons poursuivi la révision des collections au Musée d'Archéologie Nationale, d'une part avec l'étude plastique des pièces sur support osseux et, d'autre part avec l'étude des plaquettes et galets magdaléniens, parmi lesquels nous avons identifié une grande quantité d'objets et de gravures inédites jusqu'à présent, ainsi que des raccords entre des pièces provenant des fouilles Passemard et Saint-Périer (cf. fig.).

Les travaux de topographie ont continué avec la prise de détails dans quelques secteurs des grottes. Les études karstologiques ont élargi leur fenêtre d'observation de façon significative afin de mieux comprendre la formation et l'évolution du réseau. Pour la recherche sur les phénomènes de corrosion/condensation induits par le guano des chauves-souris, nous avons établi un programme expérimental afin de mieux caractériser les processus à l'œuvre, ce qui nous aidera à interpréter les formes observées sur les parois. Nous avons aussi développé des études

granulométriques de sédiments dans plusieurs coupes des grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya. En parallèle, nous avons engagé à partir de ces mêmes coupes des datations cosmogéniques visant à établir un cadre chronologique absolu pour la formation des différents étages du réseau. Les études climatologiques sont dans une phase initiale dans la mesure où les appareils de mesure n'ont été disponibles qu'en fin d'année, ce qui nous a empêchés d'obtenir un suivi du cycle saisonnier complet.

En ce qui concerne la grotte d'Aldabia, étage fossile le plus haut du réseau, nous avons engagé un travail préalable comprenant la réalisation de la topographie, de la cartographie géomorphologique et l'engagement d'une approche géoarchéologique incluant des

analyses granulométriques et cosmogéniques. En fin, nous avons élaboré un livret-guide, grand public, sur l'évolution géologique de la colline de Gaztelu.

Ce projet a pu être mis en place grâce au financement du service régional de l'archéologie de la région Aquitaine, et aussi la collaboration des grottes d'Isturitz & Oxocelhaya « Espace culturel arts et sciences » et de l'association Gaztelu. Nous remercions le Musée d'Archéologie Nationale, spécialement Mme Catherine Schwab, pour nous faciliter l'accès à l'art mobilier d'Isturitz.

Garate Diego avec la collaboration de Rivero Olivia, Labarge Aude, Normand Christian, Vanara Nathalie, Bramoullé Yves et Darricau Joëlle



Raccord entre trois fragments d'une même plaquette, deux appartenant à la collection Saint-Périer (MAN IST. Esup. 74790 et IST.Ex. 75169) et 1 autre provenant des fouilles d'E. Passemar (MAN IST.II.84813). Photographie Olivia Rivero.